



LABATHUDE

**BULLETIN
MUNICIPAL
2024**

N°28

MOT DU MAIRE



En ce début d'année 2025, comme le veut la tradition, nous allons vous présenter la vie de notre commune en 2024 et les projets à venir.

Nous avons une pensée pour les familles qui ont perdu un être cher ou qui sont frappées par la maladie.

2024 a été une année d'élections, tout d'abord les européennes, puis les législatives anticipées avec un nouveau député dans notre circonscription, Christophe PROENCA; puis les sénatoriales avec l'élection de deux nouveaux sénateurs dans le Lot, Jean Marc VAYSSOUZE et Raphael DAUBET.

Avec les jeux olympiques notre pays a connu un intermède de fraternité autour de tous ces sportifs, surtout les Français bien sûr.

Au niveau des investissements communaux; après le lourd chantier de La Caminade, le conseil municipal se concentre sur le fonctionnement et des travaux d'investissements plus légers qui étaient en attente pour certains. Opérations moins lourdes, mais aussi importantes pour notre commune.

Le PLUI arrive à son terme et va rentrer en application dans quelques mois.

La première partie de l'année a été difficile avec le remplacement de quatre employés communaux sur sept et le changement de poste d'une cinquième; tout a fini par rentrer dans l'ordre.

- Amandine remplace Pascale au secrétariat de la Mairie
- Pascal a été embauché sur le poste technique de Jean- François
- Christophe à la cuisine à la place de Julien
- Nadège a réintégré son poste à la cuisine
- Fanny a muté de la cantine à l'école sur le poste de Myriam

Bienvenue à ces nouveaux agents communaux qui s'adaptent bien dans leur travail, nouveau métier pour certains, et qui s'intègrent très bien dans l'équipe dans un bon état d'esprit, ce qui pour moi est un critère d'embauche très important.

Les associations continuent d'animer notre commune avec des manifestations conviviales; je les félicite et les remercie de contribuer à la vie de notre commune.

La crèche affiche toujours complet et 46 enfants fréquentent notre école maternelle. Je tiens à remercier toutes ces personnes qui travaillent dans nos services.

Je remercie tous les conseillers municipaux pour leur engagement et leur solidarité au service de notre commune.

En espérant qu'en 2025 nous verrons la fin de ces conflits qui créent un fort climat d'inquiétude et de malheur au niveau de notre planète.

Dans cette période d'instabilité dans le monde et notre pays les communes et leurs élus sont un pôle de stabilité dans un service public de proximité, au service de la population.

En mon nom et de celui des élus municipaux je vous souhaite une bonne année 2025.

Le Maire Jacky VIROLE



DETAIL DES REALISATIONS 2024

— Refection de la voirie par la communauté de communes

Route de CROUZOLS, de la route de Labernadie jusqu'à la route de Goule en passant par Crouzols, et l'accès Pijnenburg.

— Travaux d'économie d'énergies aux logements communaux

- Logements LANDES: Remplacement d'une porte extérieure et pose d'une pompe à chaleur à chacun des 2 logements.

- Logements Ecole: installation d'une VMC double flux avec échangeur et d'un chauffe eau thermodynamique à chacun des 3 logements.

Montant total de l'opération: 52 491,34€ HT soit 55 378,36 € TTC

Subvention: 41 742,00 €

Reste à charge pour la commune: 13 636,36€

— Divers

Pose de clôture aux 2 nouveaux pavillons HLM au lotissement Lasborie.

Acquisition de divers matériels pour la cantine et l'école: un sèche linge, une cellule de refroidissement, une éplucheuse de légumes, un chariot à plats gastronomes, un coupe légumes, un coupe frites et divers petits ustensiles.

Montant total de ces achats 6812,12€

PREVISIONS DE TRAVAUX POUR ANNEES A VENIR

- Parement pierre du mur d'enceinte de La Caminade avec pose d'un garde corps sur l'escalier.

- Finalisation de l'adressage réalisé avec l'aide du SDAIL (Service Département d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot), auquel la commune est adhérente,

- Réparation de 2 vitraux à l'église (travaux pris en charge en grande partie par l'assurance). Un vitrail a été démonté pour réparation en atelier chez l'artisan.

- Construction d'un columbarium au cimetière de La Remise (un dossier de demande de subvention a été déposé).

- Aménagement de sécurité à La Remise sur la Route Départementale n° 653 et dans le village de Labathude . Une subvention de 13 805€ a été obtenue dans le cadre des amendes de police 2024.L'ordre de réalisation de ces travaux sera définie lors de l'élaboration du budget 2025, suivant les possibilités financières.

REALISATIONS BUDGETAIRES 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Réalisé
Charges à caractère général (eau électricité, téléphone, entretien divers..)	122 527,02
Charges de personnel, frais assimilés	148 909,11
Atténuations de produits (attribution compensation Grand-Figeac)	22 004,00
Virement à la section d'investissement	0,00
Opérations d'ordre de tranfert entre sections	0,00
Autres charges de gestion courante (indemnité élus, participation école Lavitarelle, subvention aux associations)	32 313,67
Charges financières (intérêts des emprunts)	19 426,80
Charges exceptionnelles	1 896,00
TOTAL GENERAL	347 076,60

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Réalisé
Atténuations de charges	0,00
Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00
Prod. services, domaine, ventes diverses	79 896,08
Impôts et taxes	110 970,98
Dotations et participations	201 206,59
Autres produits de gestion courante	26 962,92
Produits financiers	1 369,89
Produits spécifiques	2 031,60
TOTAL GENERAL	422 438,06

Dépenses d'investissement

Libellé	Réalisé
Emprunts et dettes assimilées	25 750,00
ACHAT DE MATERIEL	12 458,75
PRESBYTERE MAISON DES ASSOCIATIONS	5 286,12
ASSAINISSEMENT LA REMISE	14 988,96
LOGEMENT COMMUNAUX	16 384,02
LOGEMENTS LANDES	36 335,57
Neutral. et régul. d'opérations	1 106,00
TOTAL GENERAL	112 309,42

Recettes d'investissement

Libellé	Réalisé
OPERATIONS FINANCIERES	39 024,76
Opération d'ordre de tranfert entre sections	0,00
Immobilisations corporelles	1 896,00
PRESBYTERE MAISON DES ASSOCIATIONS	3 469,30
LOGEMENT COMMUNAUX	29 107,86
LOGEMENTS LANDES	13 914,00
TOTAL GENERAL	87 411,92

Compte-rendu séance du 23 février 2024

Présents : Jacques VIROLE, Marie-Paule FOURAIGNAN, Denis TRUEL, Yannick AMADIEU, Marie-Monique BLADOU, Jean-Luc DOLIQUE, Jean-Pascal GUILLET, Laurent LAVERGNE

Absents : Jeannette BARDET, Georges FAVARD, Caroline LAPORTE

1-Emplois

Amandine Lefebvre commencera en tant que nouvelle secrétaire de mairie le lundi 26 février. Pascale Cros étant présente jusqu'au 1^{er} mars, elle pourra lui apporter sa connaissance du poste.

Jean-François Regaudie a fait part de son souhait de démissionner de son poste. Depuis, 3 CV sont parvenus en mairie. Après discussion, il ressort que la personne retenue devra faire preuve d'autonomie et d'initiative. Le coût pour ce poste à 3 jours par semaine est estimé à 1570€ bruts. Il sera proposé un CDD avec période d'essai de 2 mois.

2-Logements HLM

La société HLM a informé la mairie que les 2 nouveaux logements ont été attribués à un couple et à un couple avec 3 enfants.

La mairie doit acheter le grillage qui clôturera ces 2 pavillons. Il sera posé par les conseillers municipaux afin d'alléger la charge restant à la commune.

3-Amende de police

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal que l'aide au titre des amendes de police est au minimum de 25% pour un projet de sécurisation de 30000€ HT maximum.

Après discussion lors du précédent Conseil Municipal, il a été envisagé un passage piétonnier protégé allant de la place de la Remise à la route de Fayfol.

4-Délibération: Adressage

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition financière du SDAIL pour l'étude de la réalisation de l'adressage. La proposition est de 1204€ HT. Après lecture de la convention d'intervention, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Une réunion est prévue le 6 mars avec la commission chargée de l'adressage afin d'entamer ce travail.

5-Délibération: Pompes à chaleur:

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal que 4 devis ont été reçus concernant les travaux de fourniture et pose de pompes à chaleur aux 2 logements Landes, ceci en remplacement de la chaudière à fioul existante.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Alibert, entreprise la mieux-disante.

Délibération: Enquête publique Chemin rural "Les Bormes",

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'aliénation du chemin rural "Les Bormes" à Mr Roques Jean-Michel et Mme Condat Pascale, demeurant Combecave, 46120 Lacapelle-Marival.

Pour ce faire, une enquête publique est nécessaire. Elle aura lieu du 22 avril au 6 mai 2024. Mme Monique Serres est désignée commissaire-enquêtrice et tiendra le registre d'enquête.

Une délibération du Conseil Municipal sera prise à la suite de celle-ci, après réception des conclusions de l'enquêtrice.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la réalisation de cette enquête publique.

Compte-rendu séance du 12 avril 2024

Présents : Jacques VIROLE, Marie-Paule FOURAIGNAN, Denis TRUEL, Yannick AMADIEU, Jeannette BARDET, Marie-Monique BLADOU, Jean-Luc DOLIQUE, Georges FAVARD, Jean-Pascal GUILLET, Laurent LAVERGNE

Absents : Caroline LAPORTE

Délibération: Vote des 3 taxes

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29, vu l'article 16 de la loi numéro 2019-1479 de finances de 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B sexies, vu la note d'information de la DGCL du 21 février 2023 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets 2023, Mr le Maire rappelle que par délibération du 1er avril 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à:

-Taxe foncière sur les propriétés bâties: 40.68%

-Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 173.12%

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus consécutivement à la réforme de la fiscalité locale.

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité vote les taux de 2024 et décide de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2023. Soit :

- TH	11.30 %
- TFB	40.68 %
- TFNB	173.12 %

Délibération: Convention de mise à disposition d'équipements de remise en forme à l'Association Labathu'Leves

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'une convention établie en coordination avec l'association Labathu'LEVES.

Cette convention porte sur la gestion de la structure de remise en forme, située au 1er étage des locaux de la Caminade, situés à la Remise 46120 Labathude.

La commune met à disposition les équipements de cardio et de musculation que l'Association Labathu'LEVES prend en l'état. L'Association prend en charge les frais de fonctionnement, l'entretien et la réparation des équipements.

Cette mise à disposition est consentie moyennant un versement annuel de 4000€ payable à terme échu par l'Association Labathu'LEVES.

Après lecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, Jacques VIROLE, à signer cette convention.

Délibération: Aménagement de sécurité sur la RD 653 dans le bourg de la Remise «Amende de police»

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'effectuer des travaux de sécurisation:

- Réalisation d'un chemin piétonnier entre la VC 3 et la place publique
- Installation de plots verticaux avec bandes rétro-réfléchissantes en bordure de la chaussée. Le devis estimatif pour cet aménagement s'élève à 30085,00C HT soit 36102,00€ TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- approuve ce projet,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de solliciter l'aide du Département dans le cadre des amendes de police.

Délibération: Création de poste d'un emploi permanent

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade correspondant à l'emploi créé.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du comité social territorial.

Compte tenu des besoins de la collectivité, Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'employé communal, à temps non complet, soit 24h50 hebdomadaire, au lieu de 28h actuellement, à compter du 1er juin 2024, ceci faisant suite à la démission de Monsieur Regaudie Jean-François.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'Adjoint Technique Territorial principal de 2ème classe relevant de la catégorie hiérarchique C. Si l'emploi créé ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article L.332-14 ou L.332-8 du code général de la fonction publique.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire du grade soit IB 430 - IM 385.

Monsieur FABRE Pascal a proposé sa candidature spontanée à ce poste et semble qualifié pour occuper ces fonctions. Il bénéficiera d'un contrat déterminé de droit public d'un an renouvelable 5 fois à compter du 1er juin 2024.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal:

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Vu le tableau des emplois,

Décide d'adopter la proposition du Maire, de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération: Convention de répartition des dépenses de fonctionnement de l'école primaire de Montet-et-Bouxal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la facture reçue le 12 mars 2024 de la commune de Montet-et-Bouxal concernant la répartition des dépenses de fonctionnement de leur école. Une convention sera à signer entre les 2 communes.

Cette convention indiquera la mise à disposition aux 7 enfants de la commune de Labathude, sur la période scolaire de 2023 des locaux scolaires pendant les temps scolaires et périscolaires ainsi que leurs équipements sportifs, du matériel scolaire nécessaire, du personnel d'entretien, du personnel de surveillance de la garderie et de la cantine.

De ce fait, la somme de la participation pour l'année scolaire 2023 pour la Commune de Labathude s'élève à 10 722,92€.

Après lecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, Jacques VIROLE, à signer cette convention.

Délibération: Adhésion au service santé-prévention du CDG 46

VU les articles L.812-3 à L.812-5 du code général de la fonction publique ;

VU le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif au centre de gestion ;

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

Le Maire exposa au Conseil Municipal que le conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Lot a décidé, à une délibération en date du 26 novembre 2023, de créer un service santé-prévention.

Le Maire présente la convention correspondante, qui a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du service et les obligations auxquelles chacune des parties s'engage.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

-d'autoriser le Maire à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion du Lot

-de voter, lors du vote du budget primitif de l'exercice 2024, les crédits destinés à financer la dépense correspondante.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 15/05/2024.

Votes:

- Compte administratif de la commune de Labathude 2023
- Compte administratif lotissement Lasborie 2023
- Compte administratif Photovoltaïque 2023
- Affectation du résultat d'exploitation Commune de Labathude 2023
- Affectation du résultat d'exploitation Lotissement Lasborie 2023
- Affectation du résultat d'exploitation Photovoltaïque 2023
- Budget communal 2024
- Budget photovoltaïque 2024 -Budget lotissement Lasborie 2024

Compte-rendu séance du 29 mai 2024

Présents : Jacques VIROLE, Marie-Paule FOURAIGNAN, Denis TRUEL, Yannick AMADIEU, Marie-Monique BLADOU, Jean-Luc DOLIQUE, Jean-Pascal GUILLET, Caroline LAPORTE, Laurent LAVERGNE

Absents: Jeannette BARDET, Georges FAVARD

Elections

Le Conseil Municipal met en place l'organisation matérielle des prochaines élections européennes du 9 juin.

Chemin des Bormes

Suite à l'enquête publique réalisée pour l'aliénation du chemin rural «Les Bormes» réalisée du 22 avril au 6 mai, le rapport de la commissaire-enquêtrice, Mme Serres, ne sont pas encore parvenues. Il ne sera possible de continuer la procédure qu'après réception de ce rapport.

Personnel

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal que le contrat de Julien Morand, employé à la cantine, s'est terminé le 22 mai. Depuis, les repas sont achetés à l'ESAT l'Abeille au tarif de 4,70€ , ces repas doivent être récupérés à la cuisine du causse à Cambes . Les repas mixés pour la crèche sont toujours préparés par le personnel communal.

Fanny a indiqué qu'elle ne souhaitait pas renouveler son contrat à la cantine qui se termine fin août.

Pascal Fabre a été embauché en remplacement de Jean-François Regaudie, en CDD, 25h30/semaine.

Anaïs Salesses de Saint Médard Nicourby a demandé à être en apprentissage à l'école à compter de septembre. Le coût, aides déduites, sera de 3800€ pour l'année. Le Conseil Municipal décide de faire un contrat d'apprentissage d'un an à Anaïs Salesses.

Tarif cantine :

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le tarif des repas de la cantine à 4,80€ à compter du mois de septembre. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide cette décision, à condition que le Conseil Municipal de Montet et Bouxal prenne la même décision pour la cantine de Lavitarelle.

Compte-rendu séance du 17 juillet 2024

Présents:JACQUES VIROLE, M PAULE FOURAIGNAN, DENIS TRUEL, JEAN LUC DOLIQUE, Marie Monique BLADOU, GEORGES FAVARD, JEAN PASCAL GUILLET, CAROLINE LAPORTE, LAURENT LAVERGNE

Absents et excusés:JEANETTE BARDET – AMADIEU YANNICK

1- Nouveau zonage FRR (France Ruralités Revitalisation)

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un mail reçu des finances publiques pour la mise en place des nouveaux zonages FRR dont fait partie la commune de Labathude et les régimes d'exonération prévus à cet effet. Les critères d'exonérations sont réservés à des situations particulières et l'ensemble du conseil décide de maintenir les taxes à leur valeur initiale.

2- Courrier de demande de participation pour l'achat d'une baignoire pour le CHU de Cahors

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un courrier reçu le 2 juillet concernant une demande de mécénat pour l'achat d'une baignoire bien-être pour le nouveau Service de Soins Palliatifs du Centre Hospitalier de Cahors. Il est demandé la participation de 100€ par commune du Lot. L'ensemble du conseil municipal décide de demander le coût réel de celle-ci avant de se prononcer.

3- PLUI du Grand Figeac

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux, que suite au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), de la Communauté de Communes du Grand Figeac, portant sur l'aménagement et l'utilisation des sols des 92 communes concernées, une enquête publique va avoir lieu en fin d'année afin d'informer l'ensemble des habitants des décisions prises sur leurs parcelles.

4- Enquête publique chemin des «Bormes»

Monsieur le Maire revient sur la demande de 2022 formulée par Monsieur Roques Jean-Michel et Madame Condat Pascale concernant la demande d'acquisition d'une portion du chemin rural du Lieu-dit «Les Bormes» et sur l'enquête publique qui a eu lieu à ce sujet. Il présente à l'ensemble du conseil le dossier établi par l'enquêtrice en charge du dossier, ces conclusions et son avis favorable à cette cession.

5- Adressage

Monsieur le Maire et les conseillers vérifient que l'ensemble des lieux-dits de la commune aient tous été renommés avant la présentation finale du document au SDAIL qui va aider à l'élaboration de l'adressage.

6- Le personnel de l'école

Monsieur le Maire fait le point auprès des conseillers municipaux sur le personnel qui va intégrer l'école à la rentrée prochaine. En effet, dans les effectifs, Madame Pradayrol Nadège reprend son poste à la cuisine après une absence d'un an .

Elle sera assistée de Monsieur Christophe ANSEL reçu précédemment par Monsieur le Maire et la première adjointe, Marie-Paule Fouraignan, dans le cadre de son embauche au vu du départ de Monsieur MORAND Julien.

Madame BRINON Fanny, va intégrer la classe Grande Section – Cours Préparatoire avec Sabine et aider cette dernière tous les matins pour l'apprentissage des élèves.

L'école va également accueillir une jeune apprentie, Anaïs SALESSE, qui prépare un CAP Accompagnant éducatif petite enfance. Le reste du personnel reste en place.

7- Les travaux en cours

Monsieur le Maire informe les conseillers que des travaux de rénovation thermique ont eu lieu dans les logements communaux en juin dernier.

Comme prévu une pompe à chaleur a été installée à chaque logement du bâtiment Landes, VMC double flux avec échangeur et un ballon d'eau chaude thermodynamique ont été posés à chacun des trois logements au dessus de l'école.

Il précise également que des travaux de réparation de vitraux à l'église sont prévus et qu'un devis a été demandé pour le parement pierre du muret de la Caminade.

8-Questions diverses

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un logement appartenant à POLYGONE à la Remise vient d'être reloué à une famille avec enfants, scolarisés à l'école primaire de Montet-et-Bouhal.

Compte-rendu séance du 11 septembre 2024

Présents:JACQUES VIROLE, DENIS TRUEL, JEAN LUC DOLIQUE, LAURENT LAVERGNE, JEAN PASCAL GUILLET, MARIE-PAULE FOURAIGNAN, MARIE-MONIQUE BLADOU, YANNICK AMADIEU

Pouvoirs: JEANETTE BARDET, CAROLINE LAPORTE, GEORGES FAVARD,

1- L'Adressage

Monsieur le Maire a fait part au Conseil Municipal des modifications apportées sur certaines adresses pour l'adressage. Le conseil municipal a validé ces éléments, le tableau récapitulatif sera envoyé à Madame Calvayrac Anne du Département pour validation sur la cartographie. Une réunion d'information publique aux habitants sera à prévoir après retour du Conseil Départemental et du numérotage des bâtiments concernés.

2- PLUI

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la communauté de Communes du Grand Figeac a pris la délibération n° 79_2024 qui arrête le PLUI et demande à ce que chaque commune délibère pour valider la fin de la phase étude de celui-ci.

Après concertation, Valide la fin de la phase étude du PLUI à l'unanimité des membres présents.

3- Remplacement du défibrillateur

Monsieur le Maire informe les conseillers sur le fait que le défibrillateur de l'école maternelle serait à remplacer car il a plus de 10 ans. Des devis ont été réalisés en ce sens. Toutefois, la société IPSO qui a réalisé son entretien a indiqué que le remplacement des électrodes de celui-ci serait suffisant pour son bon fonctionnement.

Le Conseil municipal a indiqué que son emplacement était toutefois problématique car placé à l'intérieur de l'école maternelle, il est donc inaccessible car l'accès à la cour de l'école est fermé à clef pour cause de sécurité (VIGIPirate).

Il a donc été retenu par l'ensemble du conseil municipal qu'il serait souhaitable d'en installer un nouveau à l'entrée de la mairie et de faire remplacer les électrodes de celui de l'école. Le nouveau défibrillateur touchera un plus large public ; utilisateurs des locaux de la Mairie, salle des Fêtes, de La Caminade, des footballeurs et place publique...

4- Adhésion de la commune de Latouille-Lentillac au syndicat de l'eau

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la commune de Latouille-Lentillac souhaite adhérer au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala pour la compétence eau obligatoire production et eau optionnelle distribution à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à cette adhésion.

5- Radar pédagogique

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que l'entreprise ELANCITE qui a vendu les radars pédagogiques installés dans le bourg de La Remise il y a deux ans, a envoyé un contrat de maintenance, et il sollicite leur avis sur celui-ci.

En effet, il est demandé une contribution annuelle de 199€ HT par radar pour les réparer en cas de problème. Toutefois, dans ce contrat de maintenance, il n'y a pas de visite annuelle et les pièces dites d'usure ainsi que les batteries ne sont pas comprises.

De ce fait, le Conseil municipal, à l'unanimité refuse de signer ce contrat.

Les conseillers municipaux demandent de contrôler l'utilité du radar pédagogique en demandant un relevé de vitesse afin d'avoir une moyenne de vitesse de passage dans la commune.

6- Travaux en cours

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que les vitraux abîmés de l'église devraient être remplacés d'ici la fin d'année.

Les travaux de parement pierre du mur de l'ancien presbytère devraient également être réalisés en fin d'année.

Enfin la DETR pour le columbarium a été refusée pour l'année 2024, une nouvelle demande sera faite en 2025.

7- Questions diverses

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que les repas de la crèche n'ont pas été augmentés depuis 2 ans et propose une augmentation de 3%.

Le Conseil Municipal délibère et choisit de passer le prix des repas de la crèche de 7,22€ à 7,50€.

Enfin, Monsieur le Maire informe les conseillers que les agents de la commune ne sont pas tous couverts par une mutuelle. Il propose donc de recenser les besoins de ces agents afin de prévoir au budget 2025, une mutuelle ainsi qu'une prévoyance pour l'ensemble du personnel.

La loi impose une participation de l'employeur à la cotisation de cette mutuelle à compter du 1^{er} Janvier 2025.

Compte-rendu séance du 11 octobre 2024

Présents:JACQUES VIROLE, M PAULE FOURAIGNAN, DENIS TRUEL, YANICK AMADIEU, JEAN LUC DOLIQUE, Marie Monique BLADOU, GEORGES FAVARD, CAROLINE LAPORTE, LAURENT LAVERGNE

Absents et excusés:JEANETTE BARDET, JEAN PASCAL GUILLET

1- L'agent recenseur

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que Caroline VIROLE présente sa candidature pour faire le recensement de la commune en 2025.

Les conseillers municipaux acceptent cette proposition à l'unanimité, un arrêté sera pris en ce sens pour la période de recensement.

2- Boîtes de relèvement du courrier En Maintenance

Laurent LAVERGNE, conseiller municipal, indique que la boîte de relevage du courrier située au lieu-dit Fayfol a été mise en maintenance par les services de la poste. Monsieur le Maire indique

que, suite à l'intervention du sénateur Jean Marc VAYSSOUZE, celle-ci va être bientôt remise en service comme celles de bien d'autres communes.

3- Loi climat et résilience

Monsieur le Maire indique qu'un échange de mail a été fait avec Raphaël Daubet, Sénateur du Lot concernant la loi Climat et résilience. Il a été confirmé que les communes si petites soit elles, peuvent prétendre à un minimum de 10 000 m² de terrains constructibles, sous condition d'être couvertes par un PLUI, ce qui est notre cas.

4- Cérémonie du 11 novembre

Il a été décidé par l'ensemble du conseil municipal que la mise en place de la cérémonie du 11 novembre sera faite par Denis TRUEL, l'adjoint au Maire.

A la fin de la cérémonie, un pot sera offert par la Mairie à La Caminade, à l'ensemble des habitants qui y auront participé.

5- Les amendes de police

Monsieur le Maire informe les conseillers que la dotation aux amendes de police a été accordée par le Département du Lot le 12 septembre 2024, pour un montant de 13 802.86€ à la commune de LABATHUDE

6- Les horaires du personnel de cantine

Monsieur le Maire fait part aux conseillers du souhait des 2 agents de la cantine, d'ajouter 1 heure supplémentaire par jour à leur planning.

L'ensemble du conseil municipal souhaite laisser passer les vacances scolaires de la Toussaint avant de se prononcer. Les 2 agents ont débuté leur contrat en septembre et l'ensemble des membres du conseil pense qu'il faut leur laisser un temps d'organisation.

7-Questions diverses

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal du montant accordé par la commission permanente du Département en date du 16 septembre 2024 concernant la taxe additionnelle aux droits de mutation, soit 18 029.98€.

Il indique également que la proposition du Sénateur de la Charente, François Bonneau, visant à diminuer le nombre de conseillers municipaux à 9 dans les communes de moins de 500 habitants a été rejetée par le Sénat cette semaine.

Il a terminé avec l'annonce de Michel Barnier, Premier Ministre qui souhaite supprimer l'obligation de transfert obligatoire de l'eau et de l'assainissement aux intercommunalités en 2026. Le 17 octobre prochain ce texte sera débattu au Sénat en séance publique. Cette information sera donc mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Compte-rendu séance du 13 décembre 2024

Présents:JACQUES VIROLE, DENIS TRUEL, JEAN LUC DOLIQUE, GEORGES FAVARD, LAURENT LAVERGNE, JEAN PASCAL GUILLET

Pouvoirs: JEANETTE BARDET, CAROLINE LAPORTE, MARIE-PAULE FOURAIGNAN, MARIE-MONIQUE BLADOU

Absent et excusé: YANNICK AMADIEU

1- PLUI du Grand-Figeac

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que l'enquête publique portant sur l'élaboration du PLUI du Grand-Figeac aura lieu du 16 décembre 2024 au 24 janvier 2025. Un avis d'enquête publique a été affiché dans les locaux de la mairie et un document informatif avec les dates et lieux des permanences, à destination des habitants de la commune, a été transmis par mail.

2- DETR 2025

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que la DETR 2024 n'a pas été attribuée pour les travaux du columbarium et souhaite renouveler cette demande de DETR pour 2025. L'ensemble des conseillers municipaux approuve cette décision.

3- Plan communal de sauvegarde

Denis TRUEL, adjoint au Maire, est en charge de l'élaboration du PCS (Plan communal de Sauvegarde). Il présente donc le dispositif à l'ensemble du conseil. Les principaux dangers recensés sont les feux de forêt et à certains endroits les risques d'inondations. Les coordonnées téléphoniques de l'ensemble des habitants vont être recensées afin de pouvoir signaler un danger immédiat rapidement aux personnes concernées. L'ensemble du conseil municipal approuve ce document. Un arrêté municipal sera pris en conséquence.

4- Recensement

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le recensement des habitants de la commune commence le 16 janvier et se termine le 15 février 2025. La coordinatrice communale est la secrétaire de Mairie, Amandine LEFEBVRE et l'agent recenseur est Caroline VIROLE. Il convient de délibérer sur la rémunération de l'agent recenseur. Au vu de son présent contrat avec la Mairie de Labathude, Monsieur le Maire propose que, pendant cette période de recensement, Madame VIROLE soit rémunérée à temps complet. Actuellement elle est à 29h hebdomadaires.

5- Bulletin Municipal

Monsieur le Maire informe les conseillers que le bulletin municipal est en cours de réalisation. Celui-ci est préparé par Denis TRUEL, adjoint au maire.

Un mail a été envoyé à l'ensemble des Associations de la commune afin que celles-ci envoient l'article qu'elles souhaitent faire paraître dans ce bulletin.

6- Les vœux

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du conseil municipal de convenir d'une date pour présenter les vœux de 2025 à l'ensemble des habitants. Il est décidé que ce sera le samedi 11 janvier 2025. Un apéritif déjeunatoire sera organisé à cette occasion.

7- Matériel de la cantine

Monsieur le Maire informe les conseillers que depuis la rentrée de septembre, des achats de matériels pour la cantine et l'école ont été effectués. A savoir:

- Un sèche-linge neuf pour 559€ HT
- Un robot-coupe légumes d'occasion pour 500€ HT
- Une cellule de refroidissement d'occasion pour 1500€ HT
- Une échelle avec les plats gastronomes en inox d'occasion pour 318€ HT
- Un coupe-frites professionnel neuf pour 108,10€ HT
- Un ouvre-boîte professionnel neuf pour 74,98€ HT
- Une éplucheuse de pommes de terre pour 550€ TTC

8- Prévoyance mutuelle obligatoire

A partir du 1^{er} janvier 2025, les communes doivent adhérer obligatoirement à un contrat de prévoyance. Afin d'aider les communes du Lot, le centre de gestion du Lot a lancé un appel d'offre. L'offre de Collecteam/Allianz a été retenue par le Centre de Gestion.

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'adhérer à cette prévoyance et de la proposer aux agents de la commune. Une participation de la commune est donc à prévoir. Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est possible de choisir entre un forfait minimum de 7€ mensuel par agent et un taux de 50% de la cotisation mensuelle des agents. Le taux de 50% sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2027.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer à hauteur de 50% de la cotisation mensuelle des agents.

Une délibération sera prise en ce sens.

9- Accompagnateur du ramassage scolaire

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que la Région souhaite, en tant qu'autorité organisatrice des transports scolaires, que les communes mettent à disposition un accompagnateur pour les véhicules de plus de 9 places assises et plus de quatre enfants scolarisés à l'école maternelle.

Pour ce faire, il est demandé à la commune de Labathude de trouver un accompagnateur (trice) pour le ramassage scolaire du trajet entre Labathude et Montet-et-Bouxal.

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du conseil municipal la candidature d'Anaïs SALESSE actuellement apprentie à l'école maternelle, pour accompagner les élèves sur ces trajets.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

10-Edition Village à venir du Département

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que le Département du Lot lance une nouvelle édition du dispositif «Village à venir» pour les communes qui souhaitent redynamiser leur centre-bourg. Il s'agit d'un soutien pour les études pouvant être donné afin de palier à des problèmes qu'il pourrait y avoir en termes d'habitat, d'équipements et services publics . L'ensemble du conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas se porter candidat à ce dispositif.

11- Courriers de demandes particulières

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal d'un courrier reçu de Monsieur et Madame LADIRAT Christian et Odile domiciliés à Montet-et-Bouxal qui souhaitent acquérir une parcelle de terrain communal jouxtant celle leur appartenant au lieu-dit Mas del Bos cadastrée AB 01 91a, à Labathude.

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal accepte la proposition à 1€ le m² et les frais engendrés par cette transaction seront intégralement réglés par les acheteurs Monsieur et Madame LADIRAT. Une délibération sera prise en ce sens.

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal d'un autre courrier reçu de l'Association « Les Autonomes de la Prairie » concernant une demande de location de la salle des fêtes de la commune pour l'organisation d'un festival de musique Rock le samedi 12 avril 2025.

L'ensemble du conseil municipal décide de prendre en amont des renseignements sur cette association avant de se prononcer.

12 - Questions diverses

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal l'analyse du relevé de la vitesse sur la départementale RD653 passant par Labathude.

Le relevé a été effectué entre le 23 septembre et le 06 octobre 2024.

Sur cette période, 22 404 véhicules ont circulé (dans les 2 sens), ce qui fait une moyenne de 1600 véhicules par jour. La vitesse moyenne est de 50 km/h ce qui respecte la limitation de vitesse en agglomération. Il est noté une augmentation de la circulation les vendredis. Sur cet ensemble de véhicules, les poids lourds représentent 66 véhicules par jour en moyenne.

ETAT CIVIL 2024

Mariage : Loïc ION ET Christine JAKOWSKI de « Crouzol » le 24 février

Pacs : Flore PASCAL et Stéphanie DOYEN du « Moulin de Goule » le 14 mai

Décès : Rolande BOS née ROUMEGOUX de « Bernadet » - 80 ans - le 22 mars.

URBANISME

DP Installation d'un module bureau « Les Barrières »

DP Installation de 2 trackers de panneaux photovoltaïques « Moulin de Bouscarel »

PC Transformation d'une grange en habitation principale « La Calmette »

DP : Déclaration préalable.

CU : Certificat d'urbanisme.

PC : Permis de construire.

Plan de Sauvegarde Communal.

Suite à la création du P.S.C., il vous sera demandé votre numéro de portable pour pouvoir vous informer instantanément des dangers dus aux aléas principalement climatiques (orages, tempêtes diverses...). Vos numéros vous seront demandés uniquement par les membres du conseil municipal et resteront propriétés de la mairie. Ces alertes vous seront envoyées par SMS et par WhatsApp pour ceux qui ont un mauvais réseau. Afin d'optimiser le PSC, la mairie souhaiterait recenser toute personne volontaire ayant une formation aux premiers secours (infirmier(e), brevet secourisme, etc.)

ADRESSAGE

L'adressage de la commune a été finalisé. Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous la proposition d'adressage. Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, n'hésitez pas à nous les joindre par courrier ou par mail à l'adresse de la mairie : contact@mairie-labathude.fr. Nous traiterons vos requêtes individuellement et si celles-ci sont trop nombreuses nous organiserons une réunion publique.

COMMUNE	LIEU-DIT actuel	NOUVELLE ADRESSE	NUMERO	PROPRIETAIRE
LABATHUDE	Labernadie	Chemin des Fours à Pain	119	M MATHIEU PASCAL
LABATHUDE	Labernadie	Chemin des Fours à Pain	84	MME GOUTAL VERONIQUE
LABATHUDE	Labernadie	Chemin des Fours à Pain	62	M FAVARD Francois-Xavier
LABATHUDE	Labernadie	Chemin des Fours à Pain	61	M LATAPIE GEORGES
LABATHUDE	Labernadie	Chemin des Fours à Pain	100	M PRADAYROL JEAN RENE
LABATHUDE	Combe Longue	Impasse de Combe Longue	16	M BLADOU CHRISTIAN
LABATHUDE	Combe Longue	Impasse de Combe Longue	124	M LESTRADE DANIEL
LABATHUDE	Combe Longue	Impasse de Combe Longue	224	MME FERRAND FRANCOISE
LABATHUDE	La Calmette	Impasse de La Calmette	357	M BARDET ALEXANDRE
LABATHUDE	Marty	Impasse de La Calmette	356	M MARTORY GUILLAUME
LABATHUDE	La Calmette	Impasse de La Calmette	556	MME RAPPARD EMMA-NUELLE
LABATHUDE	La Calmette	Impasse de La Calmette	664	M ROUCAN CLAUDE
LABATHUDE	La Calmette	Impasse de La Calmette	636	MME RAPPARD EMMA-NUELLE
LABATHUDE	La Calmette	Impasse de La Calmette	710	M AZAM BASTIEN
LABATHUDE	La Remise	Impasse de la Remise	34	M JEHEL YVES
LABATHUDE	La Remise	Impasse de la Remise	17	M PLAZEN FABIEN
LABATHUDE	Lablanquie	Impasse de Lablanquie	267	M TRUEL DENIS (Atelier Emile)
LABATHUDE	Lablanquie	Impasse de Lablanquie	357	M HEINEN PHILIPPE
LABATHUDE	Lablanquie	Impasse de Lablanquie	450	MME SERRES YVETTE
LABATHUDE	Lasprades	Impasse de Lasprades	461	M BARDET PASCAL
LABATHUDE	Lasprades	Impasse de Lestrade	224	M MAIGNIEL ELIE

COMMUNE	LIEU-DIT actuel	NOUVELLE ADRESSE	NU-MERO	PROPRIETAIRE
LABATHUDE	Négral	Impasse de Négral	346	INDIVISION AMADIEU
LABATHUDE	Fayfol	Impasse de Reilhac	99	MME GUIRBERT DELPHINE
LABATHUDE	Fayfol	Impasse de Reilhac	102	MME CROUZOL HUGUETTE
LABATHUDE	Reilhac	Impasse de Reilhac	335	MME CHALON MONIQUE
LABATHUDE	Reilhac	Impasse de Reilhac	333	MME MARTINO ANGELIQUE
LABATHUDE	Fayfol	Impasse de Reilhac	60	M LAVERGNE LAURENT
LABATHUDE	La Remise	Impasse des Chênes	101	M BARDET GEORGES
LABATHUDE	La Calmette	Impasse des Chênes	326	M BARDET SEBASTIEN
LABATHUDE	La Calmette	Impasse des Chênes	616	M VIEL FRANCIS
LABATHUDE	Bernadet	Impasse des Bois	22	MME BOS NADEGE
LABATHUDE	Bernadet	Impasse des Bois	229	MME BOS NADEGE
LABATHUDE	Les Etangs	Impasse des Etangs	64	MME GALTIE SUZETTE
LABATHUDE	Les Etangs	Impasse des Etangs	240	MME GALTIE SUZETTE
LABATHUDE	Les Pruniers	Impasse des Pruniers	110	M TRUEL PAUL
LABATHUDE	Crouzols	Impasse de Crouzols	96	M PIJNENBURG LEONARDUS
LABATHUDE	Roc Blanc	Impasse du Garric Gros	11	MME GIBRAT PAULETTE
LABATHUDE	Lestrade	Impasse du Garric Gros	184	M VIROLE JEAN-MICHEL
LABATHUDE	Le Garric Gros	Impasse du Garric Gros	330	M VIROLE JACQUES
LABATHUDE	La Remise	Impasse Landes	290	MME DELATTRE PATRICIA
LABATHUDE	La Remise	Impasse Lasborie	34	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM
LABATHUDE	La Remise	Impasse Lasborie	28	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM
LABATHUDE	La Remise	Impasse Lasborie	80	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM
LABATHUDE	La Remise	Route de Latronquière	147	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM
LABATHUDE	La Remise	Route de Bernadet	50	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM
LABATHUDE	La Remise	Route de Bernadet	88	MME DELBERT JOSIANE
LABATHUDE	Bernadet	Route de Bernadet	1286	M CANAL PHILIPPE
LABATHUDE	Bernadet	Route de Bernadet	1239	M CANAL PHILIPPE
LABATHUDE	Bernadet	Route de Bernadet	1356	MME VERMANDE MARCELLE
LABATHUDE	Bernadet	Route de Bernadet	1425	M ROUMEGOUX ROGER

COMMUNE	LIEU-DIT actuel	NOUVELLE ADRESSE	NU-MERO	PROPRIETAIRE
LABATHUDE	La Remise	Route de Bernadet	111	CHAUFFERIE BOIS
LABATHUDE	Crouzols	Route de Crouzols	1250	M AYROLE GERARD
LABATHUDE	Crouzols	Route de Crouzols	1270	M BOUGON JEAN-MARC
LABATHUDE	Crouzols	Route de Crouzols	1274	M SALBAN DAMIEN
LABATHUDE	Les Vergnières	Route de Crouzols	1640	M GUILLET JEAN PASCAL
LABATHUDE	Pech Debouysse	Route de Crouzols	2170	M ION LOIC
LABATHUDE	Crouzols	Route de Crouzols	696	MME CROUZOL LUCETTE
LABATHUDE	La Combe	Route de Crouzols	539	MME SAINTE-MARIE NICOLE
LABATHUDE	La Combe	Route de Crouzols	445	MME CORRAL CECILE
LABATHUDE	La Combe	Route de Crouzols	375	M LAVERGNE LAURENT
LABATHUDE	Crouzols	Route de Crouzols	1264	M VIROLE JEAN-MICHEL
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	766	MME LASBORIE MICHELLE
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	771	Indivision ROUGIE
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	825	M SAINTE-MARIE ROBERT
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	901	MME BENNET LUCIENNE
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	957	M GAILLARD ALAIN
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	944	MME BLADOU FRANCINE
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	594	M LAVERGNE PHILIPPE
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	838	M BLADOU FREDERIC
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	857	M BOURRET JEAN-MARIE
LABATHUDE	Fayfol	Route de Fayfol	569	MME LASBORIE MICHELLE
LABATHUDE	Pech d'Amont	Route de Fayfol	251	M LAVERGNE LAURENT (porcherie)
LABATHUDE	Moulin de Goule	Route de Fayfol	3665	M MAGE ANNIE
LABATHUDE	La Croix de Fayol	Route de Fayfol	118	CUMA Les Quatre Horizons
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1741	M LACAZE JEAN MARIE
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1751	M ESPINAS JEAN-PAUL
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1745	CIMETIERE DE LABATHUDE
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1770	MME ESPINAS EVELYNE
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1699	MME LACAZE ANAIS
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1663	MME VIROLE JULIE

COMMUNE	LIEU-DIT actuel	NOUVELLE ADRESSE	NU-MERO	PROPRIETAIRE
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1642	ASSOCIATION CLEF DE VOUTE
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1515	M BELON FREDERIC
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1246	M ESPINAS JEAN PAUL (porcherie)
LABATHUDE	Négral	Route de Labathude	935	M LASCROUX ROLAND
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	499	MME MAURY JEANNINE
LABATHUDE	Les Brignères	Route de Labathude	344	M LACAZE PIERRE
LABATHUDE	Les Brignères	Route de Labathude	298	MME SAINTEMARIE MARIE-THERESE
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	299	M DOLIQUE JEAN-LUC
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	247	M MOULENE GERARD
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	227	M FOURAIGNAN JEAN-LUC
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	206	M THOMPSON KEITH
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	152	COMMUNE DE LABATHUDE LOGEMENTS LANDES
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	67	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM
LABATHUDE	Labathude	Route de Labathude	1610	M MAZET JOEL
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	21	CRECHE
LABATHUDE	Bernadet	Route de Labathude	1393	Jean-Marie LACAZE (hangar agricole)
LABATHUDE	La Remise	Route de Labathude	172	COMMUNE DE LABATHUDE LOGEMENTS LANDES
LABATHUDE	Le Camp Grand	Route de Labernadie	330	M BARDET GEORGES
LABATHUDE	La Calmette	Route de Labernadie	61	MME LAPORTE CAROLINE
LABATHUDE	La Croix de Fayol	Route de Labernadie	996	MME ARCIMOLES ODETTE
LABATHUDE	La Croix de Fayol	Route de Labernadie	1036	MME ARCIMOLES MARIE DENISE
LABATHUDE	Les Barrières	Route de Labernadie	1625	GAEC LES BARRIERES
LABATHUDE	Les Barrières	Route de Labernadie	1981	M GOUTAL CHRISTIAN
LABATHUDE	Les Barrières	Route de Labernadie	1991	MME LATAPIE COLETTE
LABATHUDE	Labernadie	Route de Labernadie	2336	M MOLES PATRICK

COMMUNE	LIEU-DIT actuel	NOUVELLE ADRESSE	NU-MERO	PROPRIETAIRE
LABATHUDE	Labernadie	Route de Labernadie	2369	M MOLES LOUIS
LABATHUDE	Labernadie	Chemin des fours à pain	40	M GOUTAL FRANCIS
LABATHUDE	Le Moulin de Labernadie	Route de Abernaudie	3201	M BLANIE THOMAS
LABATHUDE	Le Camp Grand	Route de Labernadie	374	SUD SEGALA BIOENERGIE
LABATHUDE	Pech d'Amont	Route de Labernadie	735	M BLADOU FREDERIC
LABATHUDE	La Croix de Fayfol	Route de Labernadie	1011	Transfo
LABATHUDE	Les Barrières	Route de Labernadie	1541	Transfo
LABATHUDE	Combe longue	Route de Labernadie	469	Transfo
LABATHUDE	La Remise	Route de Lacapelle	38	M BARDET BERTRAND
LABATHUDE	La Remise	Route de Lacapelle	37	M BARDET GEORGES
LABATHUDE	La Remise	Route de Lacapelle	226	M MONTAL LAURENT
LABATHUDE	La Remise	Route de Lacapelle	410	COMMUNE DE LABATHUDE (Cimetière)
LABATHUDE	Lestrade	Route de Lacapelle	578	INDIVISION ROUGIE
LABATHUDE	Lestrade	Route de Lacapelle	760	MME GIBRAT PAULETTE
LABATHUDE	Roc Blanc	Route de Lacapelle	976	M CAZARD HERVE
LABATHUDE	La Remise	Route de Lacapelle	228	M MONTAL LAURENT
LABATHUDE	La Remise	Route de Latronquière	179	MME LAFARGE PAULETTE
LABATHUDE	La Remise	Route de Latronquière	363	M LANDES LAURENT
LABATHUDE	La Remise	Route de Latronquière	391	M GRACIAS GERARD
LABATHUDE	La Remise	Route de Latronquière	370	M MONTELS ROBERT
LABATHUDE	Le Balat	Route de Latronquière	607	M GRACIAS GERARD
LABATHUDE	Rouqueyroux	Route de Latronquière	1141	M BARAILLE PAUL
LABATHUDE	Rouqueyroux	Route de Latronquière	1089	M LAGARRIGUE SERGE
LABATHUDE	La Remise	Route de Latronquière	374	M MONTELS ROBERT
LABATHUDE	La Rivière	Route de Nadal	2936	M CLOAREC GUY

COMMUNE	LIEU-DIT actuel	NOUVELLE ADRESSE	NU-MERO	PROPRIETAIRE
LABATHUDE	Les Vignes	Route de Nadal	2350	M CADIERGUES MICHEL
LABATHUDE	Les Estoulious	Route de Nadal	2010	M BARDET FABIEN
LABATHUDE	Nadal	Route de Nadal	1694	MME AYROLES SANDRINE
LABATHUDE	Nadal	Route de Nadal	1452	MME AYROLES SANDRINE
LABATHUDE	Moulin de Janot	Route de Terrou	3690	MME KRAETHER MYRIAM
LABATHUDE	Nadal	Route de Trassol	1	M BAPTISTE SYLVAIN
LABATHUDE	Nadal	Route de Trassol	60	MME CONSTANS MICHELE
LABATHUDE	Nadal	Route de Trassol	135	MME DEVEZES JEANNE
LABATHUDE	Le Trassol	Route de Trassol	219	M MONTAL FRANCIS
LABATHUDE	Bouysse	Route des Crouzols	2220	MME GUIRBERT DELPHINE
LABATHUDE	Fayfol	Route du Levadou	7	MME SAINTE-MARIE CLAUDINE
LABATHUDE	Fayfol	Route du Levadou	67	M ARCIMOLES RAYMOND
LABATHUDE	Fayfol	Route du Levadou	139	M MAZARGUIL PIERRE
LABATHUDE	Fayfol	Route du Levadou	97	M VITTE SEBASTIEN
LABATHUDE	Fayfol	Route du Levadou	57	M ARCIMOLES RAYMOND
LABATHUDE	Moulin de Bouscarel	Route du Mas del Bos	3780	M AMADIEU JEAN LOUIS
LABATHUDE	Moulin de Bouscarel	Route du Mas del Bos	3722	M AMADIEU JEAN LOUIS
LABATHUDE	Le Mas del Bos	Route du Mas del Bos	2764	M LELOUP CHRISTOPHE
LABATHUDE	Le Mas del Bos	Route du Mas del Bos	2790	M LADIRAT CHRISTIAN
LABATHUDE	Le Mas del Bos	Route du Mas del Bos	2704	M PLAN YANNICK
LABATHUDE	Le Mas del Bos	Route du Mas del Bos	2416	MME TRUEL MARTINE
LABATHUDE	Mas del Bos	Route du Mas del Bos	2395	M TRUEL DENIS
LABATHUDE	Mas del Bos	Route du Mas del Bos	1925	MME TRUEL ELIANE
LABATHUDE	Mas del Bos	Route du Mas del Bos	2605	M LADIRAT CHRISTIAN
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1270	M GRACIAS GERARD

COMMUNE	LIEU-DIT actuel	NOUVELLE ADRESSE	NU-MERO	PROPRIETAIRE
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1250	M LACAZE MICHEL
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1161	M MOINE FRANCIS
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1166	M HERRMANN GILBERT
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1153	M AYROLES DIDIER
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1122	MME BONTEMPS GHISLAINE
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1110	M LOGIE ALAIN
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1149	MME LORCA QUIJADA JOSEFA
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1071	M ARNOLD SIMON
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1040	M CHRISTMAN ANDREW
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	866	M LACAZE JEAN MARIE
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	871	M LACAZE JEAN MARIE
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	602	M LACAZE JEAN MARIE
LABATHUDE	Nadal	Route du Moulin de Nadal	1054	M CHRISTMAN ANDREW
LABATHUDE	Roc Blanc	Route du Roc Blanc	132	M MONTAL DIDIER
LABATHUDE	Roc Blanc	Route du Roc Blanc	8	TRANSFO
LABATHUDE	La Remise	Rue des Ecoles	94	LOGEMENTS ECOLE
LABATHUDE	La Remise	Rue des Ecoles	61	MAIRIE
LABATHUDE	La Remise	Rue des Ecoles	11	EGLISE DE LA REMISE
LABATHUDE	La Remise	Rue des Ecoles	32	LOGEMENT ECOLE
LABATHUDE	La Remise	Rue des Ecoles	30	ECOLE
LABATHUDE	La Remise	Rue des Ecoles	71	LA CAMINADE

L'ECOLE DE LA FORET

Depuis deux années, le thème poursuivi par les deux écoles de Labathude et Montet-et-Bouyal reste la nature et l'environnement.

L'an passé, nous avons travaillé plus particulièrement sur les insectes et les petites bêtes. Le projet s'est terminé par la visite à Micropolis, la cité des insectes, pour l'ensemble du RPI avec divers ateliers suivant l'âge des enfants.

Cette année, le thème retenu est celui de la forêt autour de la faune et de la flore. Deux séances ont déjà été réalisées dans les quatre classes du RPI autour de chaque école, menées par Myriam Calmejane, guide nature agréé. D'autres suivront dans le courant de l'année à diverses saisons grâce à l'APE qui finance ce projet pour permettre aux enfants de vivre ces expériences.

Nous tenons à remercier le personnel qui travaille à l'école :

- Christophe ANSEL et Nadège PRADAYROL qui mijotent et servent de bons petits plats ;
- Caroline VIROLE, Maryline MARGOUET (ATSEM) ; Laure VERGER (AESH) dans la classe de PS et MS avec 10 PS et 17 MS ;
- Fanny BRINON DELBOS (ATSEM) , Christine JAKOWSKI (AESH) en classe de GS-CP avec 10 GS et 9 CP ;
- Anaïs SALESSE (contrat d'apprentissage) qui intervient le matin dans la classe de PS-MS et l'après-midi en GS-CP.
- Pascal FABRE qui bricole et répare en cas de nécessité.



Nous remercions les aînés qui ont participé aux décors de Noël réalisés en classe avec les enfants et déposés sur la place de l'église.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

L'ensemble de l'équipe de Labathude



Adresse email : apelabathudemontetetbouxal46@hotmail.com

Bonjour à tous et toutes et belle année 2025!!!

Présentation du bureau :

- Président : M. Maurel Mickaël
- Vice-présidents : Mme Das Neves Magali et M. Ayroles Emmanuel
- Trésorière : Mme Labrousse Estelle
- Trésorière adjointe : Mme Destruel Elodie
- Secrétaire : Mme Ladirat Marie-Pierre
- Secrétaire adjoint : Mme Soubeyran De Saint Prix Agnès

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une belle et heureuse année et vous présenter notre association et les manifestations que nous souhaitons mettre en place pour l'année scolaire 2024/2025.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation de près ou de loin et votre générosité qui permettent à notre association d'exister aux profits des enfants des écoles du RPI.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas, l'APE est l'Association des Parents d'Elèves du RPI des écoles de Labathude et Montet-et-Bouxal. Notre mission est de récolter des fonds qui sont ensuite redistribués aux écoles afin de réaliser leurs projets pédagogiques.

(financement des activités, des intervenants, des sorties scolaires, et séjour pédagogique). Cette année le thème abordé porte sur la forêt, de nombreuses activités et sorties vont être réalisés tout au long de l'année sur ce sujet.

Afin de pouvoir continuer à soutenir tous ces projets nous allons réaliser de nombreuses manifestations tout au long de l'année ouvertes à tous :

- Vente de madeleines BIJOU en octobre/décembre /janvier / mars et juin
- Quine des Ecoles le 24 novembre très populaire et apprécié aux yeux de tous
- Vente de sapins de Noël le 1^{er} décembre, de production locale à Terrou
- Vente de Miel en décembre, production locale Gaec des Lilas à Montet et Bouxal
- Chocolats de Noël offerts aux enfants par l'APE
- Repas de l'APE le 8 février ouvert à tous : Aligot/saucisse et pompe à l'huile animé par nos soins
- Vente d'objets personnalisés en mars avec les dessins réalisés par les enfants cette année : sets de table et torchons
- Vente de plants de légumes et de fleurs en avril sur commande préalable avec distribution en mai lors du vide grenier
- Vide Grenier le 4 mai sur la place de Labathude avec des activités sur la journée
- Kermesse le 27 juin pour finir l'année scolaire en beauté dans la joie et la bonne humeur

L'APE remercie les familles, les enseignants, les communes, les artisans et commerçants pour leur implication et leur soutien.

STRUCTURE-MULTI-ACCUEIL

" LES PREMIERS PAS EN SEGALA "

En 2024, la crèche a accueilli 32 enfants, 29 familles : 28 enfants de 3 mois à 4 ans et 4 enfants de 4 à 6 ans.

Durant cette année, au-delà des activités d'éveil proposées au quotidien (activités manuelles, comptines, peinture, motricité, lecture ...) les enfants, les parents et l'équipe de la crèche ont pu bénéficier d'animations avec des intervenants extérieurs :

- 4 ateliers d'expression artistique autour de l'argile animés par Sophie Quinault
- 7 séances d'éveil musical et corporel et 3 séances contes et marionnettes animées par Emmanuelle Dorvault de la compagnie Amus'art
- 2 séances du Ludobus de la Fédération Partir
- 6 séances d'éveil à la danse avec Sandrine Lucas des Jardins d'Enfances.
- 1 atelier lecture proposé par Hélène Poussin de la compagnie les Pieds Bleus. Certains parents sont venus partager ce temps lecture avec leur enfant

La majorité de ces animations se poursuivent début 2025.



Des financements du CIAS du Grand Figeac et de la CAF du LOT soutiennent ces animations.

Dans le cadre du REAAP (soutien à la parentalité), 4 ateliers parents/enfants sur le thème « bébés signes » et une soirée parentalité d'échange sur le thème de l'Estime de soi ont été organisés.

Après les vacances d'avril, 6 enfants concernés par la rentrée scolaire de septembre, ont profité de la passerelle avec l'école maternelle. Ils se sont familiarisés avec les locaux, les futurs camarades et maîtresse Annabelle qui leur a proposé des temps de lecture, d'activités, de motricité... Les enfants ont assisté à la répétition du spectacle de la kermesse des petites et moyennes sections.

Les enfants ont pu, cette année encore, assister à différents petits spectacles :

- « Le tout petit voyage » de la compagnie Bachibouzouk (Semaine Petite Enfance)
- « Feuilles » KD Dance
- « Histoires de lune et d'eau », chansons, comptines et jeux de doigts de la compagnie Pauses Musicales
- Pour Noël, les grands ont été invités par le CIAS du Grand Figeac pour aller danser au Bal des Marmots de la compagnie A tous Vents. Chaque enfant est reparti avec un goûter.

Pour ces sorties, nous utilisons les minibus de l'Association Ségala-Limargue pour le plus grand bonheur des enfants !!!

Au mois de mai, 14 enfants accompagnés pour certains par leurs parents, ont été chaleureusement reçus à la ferme pédagogique « La Brebis Bavarde » d'Albiac. Ils ont pu visiter la ferme, préparer et donner les biberons aux agneaux, donner du foin aux brebis, monter sur les tracteurs... Merci encore à Nathalie! les enfants étaient ravis...



Festivités : Nous avons débuté l'année avec la traditionnelle galette des rois, puis Carnaval en musique, chasse à l'œuf, Halloween....



Lors de la Fête de l'été, enfants, parents/grands-parents et professionnelles se sont réunis dans la cour de la crèche joliment décorée pour partager un moment d'échange convivial et festif.

Puis, nous avons clôturé l'année en fêtant Noël dans la salle des fêtes de Labathude, avec de nombreux enfants, parents, grands-parents, assistantes maternelles et professionnelles de toutes les structures petite enfance de l'Association Ségala-Limargue autour d'un goûter précédé du spectacle « Badaboum » de la compagnie Evidance.



**L'équipe et les enfants de la crèche vous présentent leurs
Meilleurs Vœux pour l'année 2025!**

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour tout renseignement sur le fonctionnement de la structure, vous pouvez nous contacter au 05.65.11.65.43

Adresse mail : smalabathude46@gmail.com

Association Ségala-Limargue – rue principale, 46 120 LEYME / Tél : 05.65.38.98.17

Adresse mail : association@segalalimargue.fr

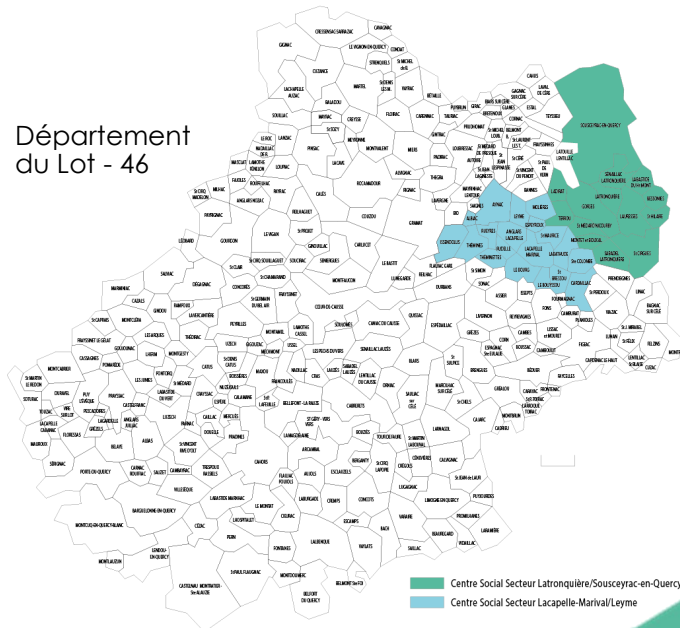
Site Internet : www.association-segala-limargue.fr



ASSOCIATION
SÉGALA-LIMARGUE
CENTRES SOCIAUX

Siège administratif : 202 rue principale – 46 120 LEYME
Tél : 05.65.38.98.17 / Mail : association@segalalimargue.fr
Site Internet : www.segala-limargue.fr
Facebook : Association Ségala-Limargue – Facebook

Département
du Lot - 46



Territoire prioritaire d'intervention de
l'Association Ségala-Limargue



L'Association Ségala-Limargue (ASL) - créée en 1982 - a pour objet de soutenir, coordonner et développer des initiatives sociales et culturelles, la vie associative et communautaire du territoire Ségala-Limargue (secteurs Lacapelle-Marival, Leyme, Latronquière et Sousceyrac-En-Quercy).

Elle a pour but de :

- répondre aux aspirations des habitants de ce territoire à travers la mise en œuvre et le développement d'initiatives, d'actions ou de services concourant au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie sociale locale.

- mettre en place des services et des actions d'intérêt collectif et public sur la base de contrats d'objectifs négociés avec diverses catégories de partenaires.

L'ASL regroupe deux centres sociaux :

Espaces de proximité, de dialogue et de rencontre, espaces de construction, de gestion de projets qui contribuent à la vie locale, au mieux vivre des habitants, espaces où sont pris en compte les dimensions familiales et intergénérationnelles, espaces de construction collective dans le droit au respect et à la dignité de tout être humain quels que soient son origine et son statut social, espaces de solidarité face aux diverses formes d'exclusion et de discrimination, espaces d'ouverture vers les autres ...

En quelques lignes, les principales actions et activités menées :



FRANCE SERVICES SÉGALA-LIMARGUE

Labellisée depuis le 1er Janvier 2020. L'objectif de cette structure est qu'en un lieu unique, identifié par les habitants, ceux-ci puissent être accompagnés dans les démarches administratives de la vie quotidienne en ligne ou hors ligne par des agents polyvalents spécifiquement formés.

CAF, CPAM, CARSAT, MSA, La Poste, Pôle Emploi, DGFIP, les Ministères de la Justice et de l'Intérieur sont les neuf opérateurs historiques auxquels se rajoutent des partenaires locaux ; le but étant de rassembler et diversifier dans un même espace les partenaires et redonner de la proximité entre les usagers et l'administration.

Sur rendez-vous, 2 sites :
Leyme – Sousceyrac-en-Quercy.

Sont également proposés : des ateliers d'initiation au numérique, en itinérance sur le territoire ; des permanences ponctuelles en partenariat avec les municipalités, des permanences partenaires au sein de la France Services ; etc.

CHARTRE D'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

L'ASL est signataire de cet engagement collectif.

L'ASL A UN AGRÉMENT PRÉFECTORAL DE DOMICILIATION DES PERSONNES SANS DOMICILE STABLE.

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN SÉGALA LIMARGUE, UN ESPACE AU FÉMININ POUR SENSIBILISER, PRÉVENIR, SOUTENIR, AGIR



Rencontres régulières autour de différentes thématiques et à partir de supports variés. Prévention santé, isolement, fracture numérique, violences familiales et conjugales, etc.

Lieu d'expression collectif.

L'animatrice sociale peut vous rencontrer, en individuel, sur les secteurs de Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme et Sousceyrac-en-Quercy.



PRÉSERVATION D'UN SERVICE DE PROXIMITÉ DE PRÉSENCE POSTALE

Convention de gestion de l'Agence Postale Communale entre la commune de Leyme et l'Association Ségala-Limargue.

ACTIONS COLLECTIVES DE PROMOTION DE LA SANTÉ GLOBALE

Organisation avec transport collectif en minibus 9 places pour la participation d'habitants au bilan de santé /centre d'examen Cahors, journée prévention santé, alimentation, hygiène de vie, etc.

GROUPES D'EXPRESSION ET DE SOUTIEN

Rencontres thématiques, journées conviviales, etc. animées par un-e psychologue

- à destination des personnes atteintes de sclérose en plaques à Planioles
- à destination de personnes atteintes de rhumatismes inflammatoires chroniques à Sousceyrac-en-Quercy.

BIEN VIVRE EN SÉGALA-LIMARGUE

Un programme d'activités diverses et variées pour découvrir, partager, chanter, bouger, imaginer, se relaxer, sortir, préserver son autonomie, entretenir du lien social, prendre soin de sa santé, aller vers les autres etc. dans la convivialité et la bonne humeur.

LIEN SOCIAL ET PRÉVENTION

Favoriser le lien social, la transmission de savoir-faire, la valorisation du territoire ; promouvoir les ressources et compétences individuelles des habitants dans une dynamique collective : visites et rencontres avec des producteurs et des artisans locaux, animation d'ateliers cuisine / de loisirs créatifs et autres, etc. sur l'ensemble du Ségala-Limargue.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LE TERRITOIRE

Conception d'une démarche d'accueil des nouveaux habitants.
Possibilité de rencontrer une animatrice sociale afin de faire connaissance, mieux connaître les territoires et les services proposés, et recueillir les souhaits, besoins, aspirations.

ACCUEIL DE POPULATIONS

« SPÉCIFIQUES »

En partenariat avec des municipalités, la Préfecture du Lot, le Conseil Départemental : accompagnement à l'intégration de familles réfugiées d'origine syrienne ou autres, accueillies en situation régulière sur le Nord Est du département du Lot.

Petite enfance

Développement, en partenariat avec les collectivités locales et les habitants, de services d'accueil au niveau de la petite enfance.

Relais Petite Enfance, relais d'accueil petite enfance/assistantes maternelles/parents/futurs parents

Des itinérances dans d'autres communes sont organisées en fonction des besoins repérés ou des demandes exprimées.

MICRO CRÈCHE "LES PETITS PRINCES"

à Latronquière. Capacité d'accueil de 10 places, du lundi au vendredi.

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL SMA

"LES PREMIERS PAS EN SÉGALA"

à Labathude. Capacité d'accueil de 18 places, du lundi au vendredi.

RPE Les Petites Mains

RPE



« LES PETITES MAINS »

Site de Lacapelle-Marival : accueil et animations le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h30 à 12h. Les permanences administratives ont lieu le mardi de 13h à 15h et le jeudi de 13h à 14h.

RPE LES PITCHOUS



RPE « LES PITCHOUS »

Site de Sousceyrac-en-Quercy : accueil et animations le vendredi de 9h à 12h. Les permanences administratives ont lieu le vendredi de 14h à 15h (sur rendez-vous).

Site de Latronquière : en lien avec la Micro-crèche « les Petits Princes », créneau horaire dédié (1/2 journée par semaine).

POINT D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE LEYME

Fonctionne durant l'année scolaire, avant et après le temps scolaire.

DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS

Sont proposées les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants : animations à thèmes, sorties à la journée, stages, etc.

Accueil de loisirs à Leyme.

Accueil de loisirs à Sousceyrac-en-Quercy. Transport possible en minibus 9 places.

Au départ de Lacapelle-Marival (accueil matin/soir au centre social) pour Leyme.

Au départ de Latronquière (accueil matin/soir au centre social) pour Sousceyrac-En-Quercy.

Possibilité de paiement : aides CAF, MSA, chèques ANCV, chèques CESU, Aide CE, Tarifs dégressifs fratries.

POUR LES ADOS

Montage de projets, mise en place d'un programme d'animations, de séjours avec les adolescents.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ POUR

LES COLLÉGIENS

ateliers de sensibilisation et d'ouverture culturelle (jeux coopératifs, ateliers d'écriture/lecture/théâtre, groupes de paroles, etc.).

PARENTALITE



Mise à disposition auprès de structures, de fonds documentaires regroupant plusieurs thématiques (*petite enfance, adolescence, éducation, familles, scolarité, handicap, prévention,...*). Organisation de soirées jeux, soirées ciné-débats, sorties familiales, activités de sensibilisation autour du handicap, ateliers parents/enfants, ateliers créatifs autour de la Gazette Petite Enfance, et autres animations, etc.

VACANCES EN FAMILLE – FAMILLES EN VACANCES

Des collaborations avec la CAF 46 et l'ANCV permettent d'accompagner des familles pour des temps de loisirs, de vacances. Moments privilégiés pour l'épanouissement et le renforcement de la cellule familiale.

AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

L'ASL est relais de proximité, associée à la DDETSPP 46, au Conseil Départemental 46, aux communautés de Communes Grand-Figeac et Cauvaldor, au CDOS du Lot, pour permettre un égal accès à la pratique du sport, en proposant une aide financière aux familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1000 €.

"ENSEMBLE, ASSOCIATIONS NOUS"

Promotion et renforcement du tissu associatif local : soutien individualisé aux associations pour trouver des réponses à des besoins spécifiques, supports de communication, mise à disposition de minibus 9 places pour les associations, accueil de jeunes en service civique en partenariat avec des associations, projets collaboratifs inter-associations, etc.

PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE

ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE

EXPOSITIONS

Réalisations artistiques participatives dans lesquelles les habitants en sont les principaux acteurs, accompagnés par des artistes en résidence et par "l'Orange Fluo", association locale à l'initiative du projet.



RESSOURCERIE DU

HAUT-SÉGALA

A l'initiative d'un groupe d'habitants du Haut-Ségala et d'élus de Latronquière, un projet de création d'une ressourcerie a progressivement vu le jour courant 2019 - 2020. La municipalité de Latronquière a fait appel à l'Association Ségala-Limargue pour la soutenir dans le montage de ce projet. L'ASL, en tant que Centre Social, est donc porteuse de ce projet de territoire. La Ressourcerie se situe dans les locaux de l'ancienne gendarmerie. C'est un espace convivial de rencontre pour les habitants du territoire, de récupération de jeux, jouets, livres, vêtements, vaisselle, meubles, électroménager, etc. et de vente à tout petit prix, organisation de deux braderies par an, un lieu d'échange et de transmission de savoir-faire, de partage de centres d'intérêts, autour d'ateliers de couture, de relooking de meubles, de fabrication de cosmétiques et produits d'entretien, de loisirs créatifs, de créations artistiques, etc.



ÉCOLE DE MUSIQUE DU SÉGALA-LIMARGUE

Plusieurs lieux d'enseignement sur le territoire et disciplines variées.

Par ex : éveil musical, solfège, accordéon, batterie, percussions, clarinette, guitare, piano, saxophone, trombone, trompette, chant, atelier jazz et musique actuelles, groupe de rock, chorale enfants/ados, chorale adultes, atelier MAO, etc.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN ADULTES ET SÉNIORS

Par une éducatrice sportive à Latronquière, Gorses et dans le cadre d'associations de gymnastique.

HATHA YOGA

A travers l'apprentissage de postures et de leur mise en séquence, le hatha yoga permet de développer l'écoute de soi, la conscience du schéma corporel, l'exploration de la respiration, etc. dans une pratique alliant activité physique et lâcher prise, à Lacapelle-Marival.

ATELIERS "LOISIRS CRÉATIFS ADULTES"

Patchwork, couture, mosaïque, punch needle, bougies naturelles, cartonnage, etc. Convivialité autour de boissons chaudes et de gâteaux faits maison, rencontres et échanges sont au programme. Des sorties à thème, des visites, des stages sur telle ou telle technique sont également organisés.

Sur le secteur Lacapelle-Marival, rencontres le mardi après-midi alternativement dans différentes communes.

Sur le secteur Sousceyrac-En-Quercy, rencontres le mardi de 20h à 22h par quinzaine.



SOUTIEN AUX PROCHES

AIDANTS / PERSONNES ÂGÉES

DÉPENDANTES

Dans le cadre du collectif "aide aux aidants familiaux du Ségala-Limargue" : rencontres thématiques, après-midis conviviales, organisation d'une journée de répit, etc.

Animation de 2 groupes de paroles, 1 fois par mois (le jeudi à Lacapelle-Marival, le vendredi à Latronquière/Sousceyrac-En-Quercy), accompagnés par un-e psychologue.

MONALISA

(MOBILISATION NATIONALE CONTRE L' ISOLEMENT DES ÂGÉS)



Lutter contre l'isolement des personnes âgées, cultiver des relations près de chez soi, intégrer une équipe citoyenne de bénévoles de proximité, participer à des activités associatives,... autant de possibilités pour développer du lien social.

L'ASL est chargée de la coordination de la coopération départementale MONALISA 46, aux côtés de la MSA Midi Pyrénées Nord et de la FDSEA section anciens exploitants agricoles.

Organisation de formations socle et de formations thématiques, groupes d'échanges et de soutien, organisation de la journée départementale, etc.

ASSOCIATION SÉGALA LIMARGUE CENTRES SOCIAUX

LEYME, 46 120

- * Accueil individuel / Centre Social, Pôle multiculturel communautaire - Tél : 05.65.38.98.17
- * Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tél : 05.65.38.85.86
- * France Services Ségala-Limargue - Tél : 05.65.38.98.17 ou 05.65.10.07.82
- * Agence Postale Communale - Tél : 05.65.14.08.76
- * Accueil Droits des Femmes - Tél : 05.65.38.98.17 ou 07.70.11.62.44

LACAPELLE-MARIVAL, 46 120

- * Accueil individuel / Centre Social, Maison des services - Tél : 05.65.11.07.98
- * Ecole de musique, Maison des services ou Salle des pratiques Collectives, rue du Château - Tél : 05.65.38.98.17
- * Relais Petite Enfance "Les Petites Mains" - Tél : 06.30.30.30.80
- * L'Oustal des familles / Proches aidants, Maison des services
- * Accueil ramassage pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Maison des Services
- * Accueil Droits des Femmes - Tél : 05.65.38.98.17 ou 07.70.11.62.44

LABATHUDE, 46 120

- * Structure Multi-Accueil "Les Premiers Pas en Ségala", La Remise - Tél : 05.65.11.65.43

LATRONQUIERE, 46 210

- * Accueil individuel / Centre Social, Maison Communautaire - Tél : 05.65.40.32.29
- * Micro-Crèche "Les Petits Princes", rue Montanier - Tél : 05.65.11.03.68
- * Ecole de musique, école primaire - Tél : 05.65.38.98.17
- * Accueil ramassage pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Maison Communautaire
- * Accueil Droits des Femmes - Tél : 05.65.38.98.17 ou 07.70.11.62.44

SOUSCEYRAC-EN-QUERCY, 46 190

- * France Services Ségala-Limargue, Espace socio-culturel La Grange - Tél : 05.65.38.98.17 ou 05.65.38.17.65
- * Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Le bourg - Tél : 05.65.33.04.72
- * Ecole de musique, le bourg - Tél : 05.65.38.98.17
- * Relais Petite Enfance "Les Pitchous" - 6 place du Prieuré - Tél : 06.77.74.93.34
- * Accueil Droits des Femmes - Tél : 05.65.38.98.17 ou 07.70.11.62.44



AU RELAIS DES LOISIRS

L'Association Au Relais des Loisirs assure la gestion de la Salle des fêtes et des salles de La Caminade, qui sont utilisées gratuitement par les huit associations partenaires.

Elle organise des manifestations au Café Associatif

En 2024 il été organisé 8 soirées repas le 1er samedi du mois et 10 soirées jeux avec assiettes gourmandes le 3eme vendredi du mois.

Soirées repas 2024: (06/01: Assiette quercynoise + galettes)- (03/02: Soirée crêpes salées + sucrées) – (02/03: Carbonnade de bœuf + salade de fruits + glace + fouace) – (04/05: Petit salé far levé + tarte + glace) - (01/06: Poulet basquaise + profiteroles) - (05/10: Cassoulet + salade de fruits + fouace) – (02/11: Magret gratin dauphinois Châtaignes grillées) – (07/12: Garbure + Tiramisu)

Les repas sont préparés par les bénévoles le jour des repas avec des produits frais.

Les salles sont aussi louées à des particuliers ou organismes divers pour des repas ou des réunions.

En 2024, la cuisine a été équipée d'un four électrique mixte et d'un lave vaisselle

En 2025, les animations continuent, elles sont programmées les 1er samedi de chaque mois pour les repas et les 3eme vendredi pour les soirées jeux.

Nous remercions tous les participants à ces soirées qui se déroulent dans un esprit amical du bien vivre ensemble

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 en espérant vous accueillir prochainement à La Caminade afin de passer une agréable soirée.

Pour vos réservations de salles téléphoner au 06 30 23 01 52



COMITE DES FÊTES DE LABATHUDE



Bonjour à toutes et à tous,
Nous tenons, tout d'abord, à remercier les
habitants du village pour leur excellent accueil lors des
aubades de la dernière fête votive et pour leur
participation aux diverses manifestations.



Le calendrier des festivités pour cette année 2025 est le suivant :

REPAS COMMUNAL

Samedi 25 Janvier 2025



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 20 et Samedi 21 Juin 2025

FÊTE VOTIVE

Aubades : Samedi 30 et 31 Août 2025

Week-end de Fête : Vendredi 05, Samedi 06 et
Dimanche 07 Septembre 2025



Nous vous attendons nombreuses et nombreux et nous nous tenons à votre disposition
pour tout commentaire, critique ou suggestion.



Présidente : Julie VIROLE / Vice-Président : Thibault FOURAIGNAN
Secrétaire : Caroline VIROLE / Vice-Secrétaire : Géraud LATAPIE
Trésorier : Adrien DOLIQUE / Vice-Trésorier : Joël ION

L'UNION SPORTIVE LABATHUDE

Les années se suivent et se ressemblent à Labathude, à la mi saison L'USL se classe dernière du classement. L'équipe devait être reléguée en division inférieure mais finalement après un forfait d'une autre équipe, l'USL a pu être maintenue en troisième division.

On met beaucoup d'espoir sur cette deuxième partie de saison pour que l'équipe coachée par THEO PRATOUCY remonte au classement afin d'éviter la relégation.

L'équipe se compose d'une petite trentaine de joueurs et de 6 dirigeants, l'effectif est moins conséquent que les années passées. Le club compte toujours une équipe de vétérans qui a fusionné avec l'équipe de vétérans de Lacapelle Marival.

Le bureau a été un peu remanié également, voici sa composition

Président : SIMBILLE Nicolas

Vice-Président : MOULENE Romain

Trésorier : VIROLE Julie

Vice-Trésorier : BOURRET Jean Marie

Secrétaire : LAFRAGETTE Rémi

Vice-Secrétaire : DOLIQUE Adrien

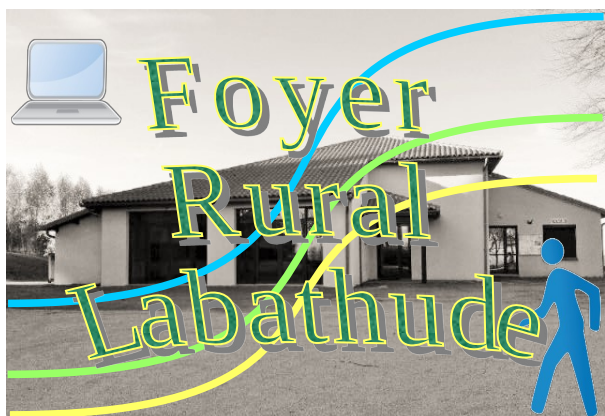
Le club tient à remercier tous les bénévoles du comité d'animation car sans eux la vie de notre club serait bien difficile. Nous remercions également tous les supporters qui viennent nous encourager tous les dimanches.

L'USL est toujours en recherche de nouveaux joueurs pour la fin de la saison mais également pour les saisons à venir.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Nicolas SIMBILLE au 06 67 04 36 68.

Le club vous souhaite une très belle année 2025





Présidente : Colette Cadiergues
Trésorier : Gérard Destruel
Secrétaire : Ginette Calmégane
Vice Président : Jean-Marie Lacaze
Secrétaire adjoint : André Carsac

Pour sa **14ème** saison le Foyer Rural de Labathude, vous propose :

Cette année animations **le 22 Mars 2025** karaoké
le 15 juin thé dansant

Des ateliers de gymnastique

Animés par Joëlle LACAZE, tous les jeudis de **19h30 à 21h** heures, salle des fêtes de Labathude nous la remercions pour son engagement, merci Joëlle !

Informatique : Initiation et accompagnement.

L'Informatique : avec l'aimable participation de Michel Lacaze que nous remercions pour son engagement, merci Michel !

certains Mardis de **14h30 à 16h30** téléphoner au **06 35 94 78 80**

Atelier Danse

Tous les Vendredis à **14 h30 à 16h30** à la salle des fêtes de Labathude avec l'aimable participation de Odette Revel, Merci Odette !

A ce jour **75** adhésions. Danse **53** adhérents, Gym **15** adhérents, Informatique **7** adhérents.

La prochaine Assemblée Générale se fera le **16** septembre **2025**, venez nombreux !

Nous remercions la Mairie de Labathude, pour la mise à disposition des salles et du matériel pédagogique.

Le bureau et ses adhérents vous souhaitent une Bonne Année **2025** de rencontres et d'animations.

LE BUREAU

Contacts : Colette 06 35 94 78 80, Gérard 06 32 30 65 79, Ginette 06 77 60 63 92

Association: «Le Traïtou du Ségala»: Groupe Folklorique de Sainte-Colombe-Labathude

Dimanche 28 janvier 2024, l'association folklorique de Sainte-Colombe et Labathude a tenu son assemblée générale annuelle. Les deux co-présidents: Sylvie Thuillier et Sébastien Castagné accueillèrent la trentaine de membres présents et les remerciaient pour les avoir accompagnés fidèlement tout au long de cette année 2023. Prendre la succession de Jean-Marie Bourret, président-fondateur du groupe après 36 ans à la tête de cette association était un beau challenge.

La secrétaire présentait le bilan de l'année avec ses 15 sorties dont une bonne moitié ont été en direction des EHPAD du territoire. Le trésorier dressait ensuite un bilan financier plutôt correct dans un contexte de redémarrage encore hésitant de la demande.

Le bureau a subi peu de changements cette année. Président d'honneur: Jean-Marie Bourret; Présidents actifs: Sylvie Thuillier et Sébastien Castagné; Vice-président: Francis Goutal Secrétaires : Eliane Ferrand et Laetitia Goutal; Trésoriers: Gilbert Destruel et Evelyne Castagné. Les membres sont Véronique Bousquet, Odette Goutal, Sandrine Lavergne, et Roland Capsal.

Le groupe s'est produit 13 fois: 6 représentations en EHPAD et 7 sur d'autres structures. C'est certes une stabilité d'activités même si nous sommes loin du nombre de sorties des années 2010.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année 2025.

Contact : sylvie.poujade@yahoo.com ou au 06.18.04.00.16.

Du bonheur pour tous en 2025: notre souhait le plus vrai.

Bonne année 2025.

..../....



CLUB DU 3ème AGE SAINTE-COLOMBE / LABATHUDE

L'année 2024 se termine et il est encore difficile de retrouver l'ambiance des années passées car le covid19 a marqué son passage. Certaines activités ont quand même été réalisées.

Le dimanche 14 janvier premier thé dansant avec Yannick LEYBROS.

Le dimanche 3 mars repas avec les chasseurs au restaurant Pecheyran à Lavitarelle.

Le mardi 5 mars un après-midi spectacle à Figeac (chants et danses d'Arménie) organisé par le secteur.

Le dimanche 5 mai deuxième thé dansant avec Véronique POMIES.

Le jeudi 12 septembre voyage d'un jour à Tulle en Corrèze. En matinée arrivée au tout nouveau musée inauguré en ce début d'année avec visite en audio guide de la cité de l'accordéon, puis contemplation des travaux de dentelle en point de Tulle et enfin découverte de la manufacture d'armes de la ville. L'après-midi visite guidée du canal des moines à Aubazine.

Tout au long de l'année au cours des rencontres mensuelles des 1er et 3ème jeudis les plus fervents des jeux de société se donnent rendez-vous à 14 heures à la salle des fêtes de Ste-Colombe pour un après-midi convivial clôturé par un petit goûter.

L'Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 5 décembre. Le nombre d'adhérents (91) reste identique à 2023 malgré les décès de Rolande Bos en mars, de Mimi Landes en avril et de Thérèse Labarthe en octobre. Quelques nouveaux nous ont rejoints, Cathy Gaffard, Alain et Martine Goutal et Pascale Pélapat.

Le bureau reste inchangé. Une fois les différents rapports déclinés et la séance terminée, rendez-vous est pris au restaurant Pecheyran pour le traditionnel repas stockfish.

N'oublions pas les personnes seules chez elles ou en Ehpad auxquelles les colis de Noël ont été distribués le 16 décembre 2024.

BONNE ANNEE 2025

Société de chasse de LABATHUDE / STE COLOMBE

LA DIANE DU HAUT QUERCY



Notre société compte aujourd'hui 31 cartes d'adhérents et de non adhérents.

Prélèvement de chasse 2023 / 2024 :

Chevreaux : 25 ; Sangliers : 28 ; Renards : 12.

Le bureau a été reconduit pour cette saison.

Président Peheyran Didier tel : 06 75 15 23 97. Responsable chevreuil

Vice-président Moles Patrick tel : 06 31 27 07 12. Responsable sanglier.

Nous disposons d'une réciprocité avec la société de Saint Bressou pour la chasse aux sangliers.

Depuis l'ouverture de la chasse il a été prélevé :

6 chevreuils en tir d'été et 6 chevreuils en battue sur 25 bracelets.

Sur notre territoire de chasse nous constatons que la population de sangliers est toujours aussi importante malgré le prélèvement que nous avons réalisé la saison dernière 28, pour cela nous organisons beaucoup plus de battues de sangliers cette année. Nous avons déjà prélevé 35 sangliers sur labathude, sainte colombe, saint bressou.

Une battue au renard sera organisée courant janvier.

Le lièvre est toujours présent sur notre territoire, nous observons une baisse de la population des chevreuils cette année.

Nous remercions les propriétaires qui nous permettent de chasser en nous cédant leurs droits de chasse, une distribution de nos prélèvements leur est attribuée.

L'association vous souhaite une bonne année 2025 et vous donne rendez-vous le dimanche 2 mars, pour le repas annuel ou chacun à plaisir de se retrouver et déguster sangliers et chevreuils.

Le Chat Pito

Jeudi 7 novembre 2024, Annie Beauzée, présidente de l'association «Le Chat Pito» était entourée de l'ensemble du bureau pour présider une importante assemblée générale. Elle-même ainsi que l'ensemble du bureau avaient annoncé vouloir passer la main.

Cette succession avait été préparée depuis quelque temps et une nouvelle équipe composée essentiellement d'employées de la Maison de retraite a pris la relève. En voici la composition : Présidente : Laura Lavayssière; vice-présidente: Marie Beaussire-Faivre; Secrétaire: Ophélie Bayart; vice-secrétaire: Magali Neveux; Trésorière: Sarah Mariel vice-trésorière: Nadine Mercier. Cette nouvelle équipe sera complétée par les adhérents qui souhaiteront en devenir membres actifs. La participation et l'engagement des familles de résidents sont espérées et souhaitées.

Après avoir occupé le poste de présidente fondatrice pendant 12 ans, Annie Beauzée se réjouit de voir son œuvre se perpétuer. Son assiduité, son dévouement et sa générosité ont fait l'unanimité au long de ce long parcours au service des animations offertes aux résidents de l'EHPAD Le Moutier.

L'ensemble de l'équipe sortante souhaite bon vent à la nouvelle formation qui saura faire preuve de dynamisme et d'idées nouvelles.

Un merci particulier aux communes et aux autres structures qui versent une subvention à l'association.

Merci à la famille Bos de Lacapelle qui suite au décès de Gervais a offert le produit des dons au Chat Pito soit 1725 €.

Le vide-greniers du dimanche 8 septembre au profit du Chat Pito a été une réussite malgré un temps incertain et le fait que c'était une première. Il a notamment permis de faire se rencontrer et échanger l'équipe sortante et celle qui se mettait en place.

Bonne année 2025 aux résidents, à leur famille et aux personnels de l'Ehpad.



Bon départ pour une belle année 2025.

Don du sang

Cette année 2024, les 5 collectes se sont déroulées de façon tout à fait satisfaisante aussi bien pour ce qui concerne l'engagement de l'amicale que celui de l'établissement français du sang (EFS).

Quant aux donateurs, nous avons noté une nette stabilité voire une remontée au cours des 3 premières collectes puis une baisse importante à la 4^e et à la 5^e. Au bilan de l'année 458 personnes se sont présentées et 401 ont pu donner. 19 nouveaux donateurs ont été accueillis. Un bilan malgré tout correct dans un contexte fragile.

Au niveau du Lot, comme au niveau de la France, les réserves de sang sont basses et il est fait appel à de nouveaux donateurs.

En 2024, l'UCAM Union des commerçants et artisans marivalois, REISSA le centre social d'Assier, l'entreprise Altech, l'association Art et Patrimoine et le Conseil Municipal Jeunes ont parrainé les 5 collectes. D'autres parrainages seront recherchés en 2025.

L'assemblée générale de 2023 a reconduit le bureau. Président : Gilbert DESTRUDEL Vice-Président(es) : Marie-Pierre AUBOURG – Ginette CAGNAC – Marc DESTRUDEL Secrétaire : Nicole BROQUERIE Secrétaire adjointe : Michèle CERDA Trésorière : Martine GUINOT Trésorier adjoint : Patrice BERTHY Le bureau sera renouvelé au cours de la prochaine assemblée générale prévue le 21 mars 2025.

Nous remercions mairies, associations, commerçants et autres structures qui assurent régulièrement l'affichage et la promotion.

En 2025, les collectes débiteront à 14 h pour se terminer à 18 h 30. Il est possible de prendre rendez-vous mais vous serez aussi accueilli sans rendez-vous quelle que soit l'heure. <https://efs.link/fZpju> #DonDeSang #SauvezDesVies.

Collectes 2025 : Lundi 27 janvier – Vendredi 4 avril – Mardi 10 juin – Jeudi 4 septembre – Lundi 24 novembre.



L'amicale est très heureuse de vous présenter ses vœux de bonheur et de santé pour 2025.

Association Clef de Voûte

L'association de sauvegarde de la petite église du vieux Bourg de Labathude.

L'association Clef de Voûte a pour objectif de préserver le patrimoine architectural de la petite église de Labathude, mais aussi de créer des moments de rencontre autour de notre patrimoine culturel et de notre histoire locale.

L'association Clef de Voûte poursuit son petit bonhomme de chemin.

En 2024 certains projets comme l'exposition du plan cadastral napoléonien ont dû être reportés pour des raisons techniques. Nous allons tout mettre en œuvre pour l'installer et l'ouvrir au public, dans l'église *Sainte-Marie de Labathude* elle même.

La belle porte d'entrée étant restaurée, il nous faut réparer les autres ouvertures afin de sécuriser l'église.



Lors de la fête votive, malgré une météo capricieuse, nous avons pu assurer une animation autour du jeu de quille de neuf et du rampeau.

Nous espérons qu'en 2025 le soleil sera au rendez vous pour un véritable tournoi, attendu par les « mordus » de ce jeu ancien qui ne demande qu'à renaître tant son esprit et sa règle du jeu « hors norme » peuvent séduire.

Lors de notre assemblée générale ordinaire le lundi 19 août, nous avons reconduit le conseil d'administration et défini les objectifs de l'année à venir.

Notre association a pour objectif la préservation du patrimoine, en particulier l'église de Labathude, mais aussi notre patrimoine artisanal et culturel.

Retrouvez ci-dessous l'article sur un sujet peu connu, le projet du chemin de fer qui aurait pu passer sur notre commune

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 et nous vous attendons nombreux lors de nos animations et en particulier lors de notre expositions.

A bientôt

Pour l'Association Clef de Voûte 46120 Labathude

Le président
Jean-Marie LACAZE

Sans Aurillac, LE TRAIN SIFFLERAIT SUR LABATHUDE

Dépouiller les comptes-rendus d'assises du Lot **pour le XIXe siècle** fait immédiatement ressortir l'originalité du Ségala. Les violences entre les Communes, les révoltes contre le fisc ou la gendarmerie y sont récurrentes. Les foires « *au lieu trop fameux de Rouquairou* » sont régulièrement le théâtre d'affrontements sanglants.

Les présidents d'assises s'efforcent de trouver des explications, parfois vagues :

« ... défaut de civilisation ... », « ... absence de principes religieux ... », « ... férocité naturelle ... »,

mais parfois plus précises : « *L'arrondissement de Figeac où se commettent le plus de crimes et où les malfaiteurs ont la facilité de se dérober aux recherches de la gendarmerie en se jetant dans les montagnes dont le pays est coupé* »¹.

I. Communications et civilisation

Ministères de la Justice, de l'Intérieur, des Travaux publics sont unanimes à souhaiter des voies de communication suffisantes pour ouvrir et apaiser cette contrée vécue comme coupée du monde.

D'où un programme complet de routes et de lignes de chemins de fer, qui grâce au charbon, accompagnait alors « *la Révolution industrielle* ».

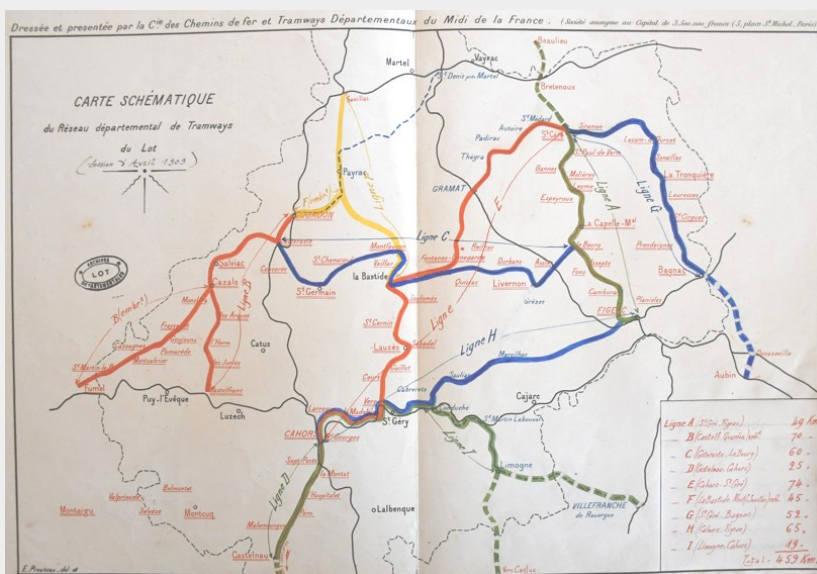
C'est ainsi qu'avec le projet de « Grand Central » décidé en 1853,

par le ministère des Travaux publics du Second Empire, un « vrai » train aurait pu traverser Labathude d'Est en Ouest et du Nord au Sud.

Un « vrai » train différent du tramway à voie étroite qu'avait médité le Conseil général pour le Lot pendant près d'un demi-siècle (1880-1920) : 459 km étaient prévus.

Par ce projet de tramway à voie étroite, le Ségala aurait été particulièrement servi avec :

- **la Ligne A** (Saint-Céré/Figeac par Leyme, Lacapelle, Le Bourg, Camburat)
- **la ligne G** (Saint-Céré/Bagnac par Lacam d'Ourcet, Latronquière, Saint-Cirgues).



Finalement de ces lignes de tramway, seuls les 11 km Bretenoux-Biars/Saint-Céré furent mis en chantier par la Société des Tramways du Haut-Quercy **en 1904**, ouverts aux passagers et marchandises

1 Archives nationales, BB/20/30, doss. 1 et 36, doss. 1.

deux ans plus tard, puis fermés **en 1934**².

Le vaste programme initial, était destiné à favoriser le commerce local, mais surtout à encourager les déplacements interdépartementaux. Il s'agissait de ralentir l'exode rural qui, accéléré par les « *grandes lignes d'intérêt général* »³, frappait déjà durement la région.



Le « *Grand Central* » entrait dans cette catégorie :

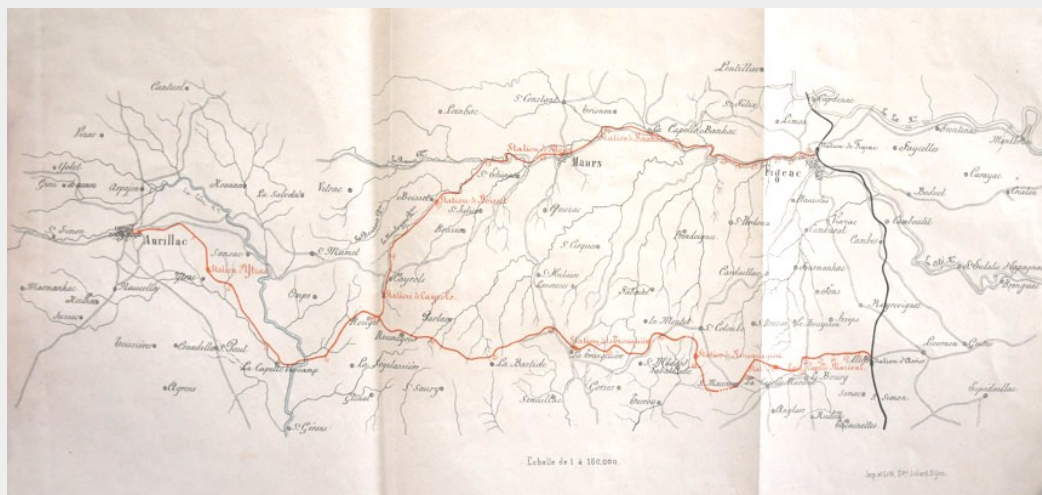
C'était un réseau de chemin de fer reliant Clermont-Ferrand à Montauban et Toulouse.

Le décret impérial du **21 avril 1853** imposait un cahier des charges strict aux compagnies privées candidates à la demande de concession : désenclaver le Massif-Central en articulant le réseau Paris-Lyon-Méditerranée sur celui du Midi et élargir les débouchés commerciaux du bassin minier Decazeville-Aubin.

En 1857, la Compagnie d'Orléans obtint la concession⁴.

Elle lança alors les études d'une ligne à voie unique avec une pente maximum de 16 mm par mètre.

A partir d'Aurillac, elle proposa un tracé par Le Rouget, Latronquière, Bouxal, Rouqueyrout, Lacapelle-Marival et Assier⁵.



2 Archives départementales (AD), Lot, 69 S 1, 2, 3, 4, 7, 10.

3 En 1900, la France avait le plus dense réseau européen : 38000 km de « grandes lignes d'intérêt général » et 8000 km de « voies d'intérêt local et tramway ». Ces travaux avaient absorbé 1/5^e de l'épargne nationale, un patrimoine bien oublié aujourd'hui !

4 Avant la nationalisation des lignes groupées au sein de la SNCF créée le 1^{er} janvier 1938, les compagnies de chemins de fer étaient privées : 33 en 1846, 52 en 1859, ramenées à 6 en 1860 : Nord, Est, Paris-Lyon-Méditerranée, Paris-Orléans, Ouest, Midi. Les « régions » de la SNCF respectent sensiblement les 6 anciens réseaux.

5 AD, Cantal, 5 S 10, 43, 44, 91.

II. Notables et politiques

En choisissant un passage par les crêtes de la bordure Nord-Ouest du Massif-Central, les ingénieurs du ministère des Travaux publics et ceux de la Compagnie d'Orléans misaient sur des pentes plus faibles et des courbes nécessairement plus larges limitant l'usure des rails.

De plus, la ligne Brive/Assier/Figeac/Capdenac était déjà en cours d'achèvement - la ligne fut inaugurée **le 10 novembre 1862** -, la correspondance vers Toulouse et le Midi était assurée.

Le tracé proposé par la Compagnie d'Orléans avait le double avantage d'être techniquement plus facile et d'équilibrer le réseau en proposant une transversale Lyon/Bordeaux, mais c'était au détriment du « *Grand Central* »).

Des protestations s'élevèrent : Figeac et le bassin houiller ne pouvaient pas être écartés.

Un efficace groupe de pression se mit en place à l'initiative de la ville d'Aurillac et du département du Cantal favorables à un tracé par Maurs et Figeac. Il réunissait des notables locaux « d'envergure nationale » :

le duc de Morny (député du Puy-de-Dôme et président du Corps législatif **de 1854 à 1865**), Félix Esquirou de Parieux (député du Cantal, vice-président du Conseil d'État associés à l'autorité administrative départementale, le préfet du Cantal de Rouve, et élargi aux collectivités territoriales complices, les villes de Maurs et de Figeac.



Ils s'organisèrent en un « *Comité du chemin de fer du Cantal* » présidé par le député de Parieux. Habilement, ils s'adjoignirent aussi des compétences techniques : Louis Laborie, polytechnicien d'Aurillac et l'ingénieur des Ponts-de-Chaussées de l'arrondissement d'Aurillac. Ensemble, ils produisirent un mémoire sur le tracé Aurillac/Maurs/Figeac remis **le 30 juillet 1861**. Techniquement, le projet était plus complexe, mais la distance était moindre de 22 km.

L'argument principal était d'ordre économique : (le département du Cantal) « ... *tire toute sa richesse des herbages qu'il produit* ». La vigne et les céréales y sont impossibles, d'où les relations avec le Midi « ... *de temps immémorial, c'est vers Toulouse par Maurs et Figeac que sont établies ses relations les plus importantes* ».

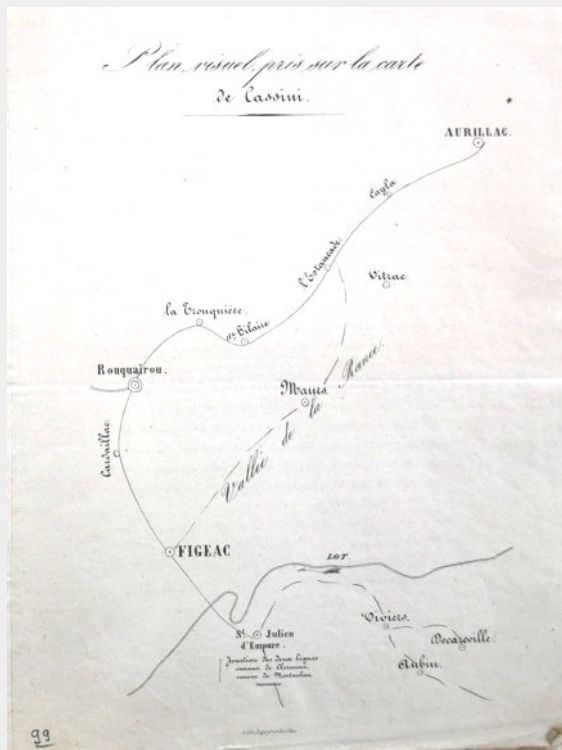
III. Génie civil et paysages

La Compagnie d'Orléans réagit avec de nouvelles propositions censées concilier ses intérêts propres et ceux du « *lobbying cantalien* ». Elle imagina une gare de croisement à Rouqueyroux comme Figeac ou

Capdenac aujourd'hui : à la ligne vers Assier s'articulait un nouveau tracé vers Cardaillac/Figeac.

Intraitables, les cantaliens le refusèrent par l'intermédiaire de Jalenques, Conseiller général du canton d'Aurillac qui opposa des arguments plutôt perfides : « *Si la bifurcation est faite à Rouquairou, dont le climat est âpre, le pays couvert de neige pendant une partie de l'année et peu peuplé, cette bifurcation sur ce point aura des inconvénients sérieux et n'aura aucun avantage qu'on trouve à Figeac* ».

Aux environs de Rouqueyroux, pourtant, les études de l'ingénieur Pagès étaient déjà très abouties.



La difficulté consistait à franchir les affluents du Berbezou jusqu'à Bouxal, puis ceux de la Bave jusqu'à Rouqueyrout sur 8,5 km. Depuis Latronquière, il proposa 9 courbes de 300 m de rayon, 1 de 460 m, 1 de 550 m ; les autres dépassaient les 800 m.

Le tracé en remblais et tranchées comportait 3 tunnels : celui de Pontignac (pour Poutiac ?), 327 m ; celui de Lavitarelle, 100 m et celui du Mas-del-Prat : 320 m.

La ligne vers Cardaillac depuis Rouqueyrout posait des problèmes topographiques bien plus graves encore avec 9 km « de grandes difficultés » :

13 courbes, dont 7 n'avaient pas 300 m et 3 autres, de 350-400 m ;

3 tunnels : la traversée de la crête de Rouqueyrout sur 1640 m, Mas-del-Blat, 315 m et Lacoste, 580 m et enfin deux grands viaducs : Mas-del-Blat, 23 m de haut avec 5 arches de 10 m d'ouverture et Lascombelles, 30,5 m de haut avec 3 arches de 10 m d'ouverture.

L'horizon actuel de Sainte-Colombe aurait été singulièrement modifié !

IV. Epilogue : le triomphe d'Aurillac

Trop cher et trop compliqué,

le projet de gare Rouqueyrout fut abandonné et la ligne Aurillac/Maurs/Figeac fut réalisée.

Les cantaliens savourèrent leur victoire lors de l'inauguration de la gare d'Aurillac **le 11 novembre 1866** sous une pluie battante, mais rendue possible grâce à la maison « *Godillot (qui s'est) consciencieusement acquittée... de l'organisation de cette fête* ». Pendant d'interminables discours, les notables du Cantal triomphèrent sous le déluge⁶.

Désormais, Toulouse n'était qu'à 6 heures d'Aurillac insistait de Parieu ; l'évêque de Saint-Flour affirma que l'Auvergne, pour les touristes, c'était quand-même mieux que la Suisse !

Plus concentré sur la réalité des travaux, le préfet rendit un hommage appuyé aux ingénieurs et aux ouvriers. Quant au maire de Figeac, invité de circonstance, il rappela la tragique année 1653 pendant laquelle sa ville ravagée par la peste avait trouvé de l'aide et du réconfort à Aurillac.

Pour l'édile lotois, le soutien au tracé par Maurs et le rejet d'un carrefour ferroviaire à Rouqueyrout n'était qu'un juste « *renvoi d'ascenseur* » !

Figures :

Fig. 1. Le projet des tramways du Lot en 1909 (AD, Lot, 79 S 2).

Fig. 2. Saint-Céré. La gare du tramway.

Fig. 3. Aurillac-Assier par Rouqueyrout et Aurillac-Figeac par Maurs, 1861 (AD, Cantal, 5 S 10).

Fig. 4. Réseaux Paris-Lyon-Méditerranée à l'Est, du Midi au Sud et Paris-Orléans entre les deux, avec les lignes Aurillac-Assier par Rouqueyrout et Aurillac-Figeac par Maurs (AD, Cantal, 5 S 10).

Fig. 5. Le carrefour ferroviaire de Rouqueyrout-La Remise, projet de 1861 (AD, Cantal, 5 S 10).

Écrit, d'après les Archives Départementales du Lot et autres Sources,
par Christian L. (2025)

6 Michel Leymarie, 11 novembre 1866. Quand on inaugurerait la gare d'Aurillac, *Revue de la Haute-Auvergne*, 40, 1967, p. 331-359

2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...

Nouvelles modalités d'accès !



À partir de janvier :
obtenez votre pass déchèterie
Inscription sur syded-lot.fr

Pass à présenter
en version papier
ou numérique



Renseignements :

syded-lot.fr | 05 65 21 61 63



2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...

Nouvelles modalités d'accès !

Pour accéder à votre déchèterie, vous devrez vous inscrire sur
monpassdechets.syded-lot.fr

**Cette évolution n'a aucun impact
sur le fonctionnement de votre déchèterie.**
Vous devrez simplement présenter un pass pour y accéder.

Votre PASS DÉCHETS sera un QRcode
utilisable depuis votre smartphone ou en version imprimée.

Ce dispositif a pour but d'améliorer les conditions d'accès
et de mieux vous accompagner dans le geste de tri.

**Rapide !
Facile !**

À PARTIR DE JANVIER

**Demandez votre pass déchets,
ça ne prendra qu'une minute :**

1. Je remplis le mini formulaire en ligne
2. Je joins un justificatif de domicile
3. Je reçois par mail mon pass

Pas d'accès à internet ?

Contactez notre service déchèterie :

05 65 21 61 63



monpassdechets.syded-lot.fr



IMPORTANT

Prise de RENDEZ-VOUS
nécessaire avec la
déchèterie pour les
apports de
"GROS VOLUMES":
déménagement,
vide-maison, travaux...